



UFR STAPS
UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

Année universitaire 2019 - 2020

***UFR Sciences et Techniques des Activités
Physiques et Sportives***

**DOCUMENT COMPLEMENTAIRE AUX
REGLES RELATIVES AUX ETUDES ET**

Conseil de Gestion de l'UFR STAPS : avis favorable le 05 juillet 2019
Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 24 septembre 2019

La Vice-Présidente Formations
en charge de la CFVU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Françoise Peyrard', is written over a faint, light-colored rectangular stamp.

Françoise PEYRARD

Conformément aux Règles relatives aux études et à l'évaluation des connaissances, il convient de définir les modalités spécifiques à la composante :

Conditions d'accès à la salle d'examen après le début de l'épreuve :

Aucun délai durant lequel un étudiant en retard serait tout de même accepté. Ce délai s'applique à l'ensemble des formations de la composante.

Contrôle de l'assiduité aux enseignements :

Une absence est considérée comme justifiée dans les cas suivants :

- pour des raisons de santé attestées par un certificat médical ;
- pour des raisons familiales telles que le décès ou la maladie grave d'un proche ;
- pour des convocations officielles (tribunal, examen du permis de conduire, armée...);
- pour des compétitions sportives officielles ;
- pour des raisons autres que celles précédemment citées et qui répondraient à des conditions jugées comme suffisantes par le responsable pédagogique du diplôme.

Ces documents doivent être remis à la scolarité du diplôme et une photocopie à l'enseignant du cours concerné.

En cas d'absence injustifiée, l'étudiant sera déclaré défaillant pour la première session d'examens.

Licence	DEUST	Master	Autre <i>(préciser : DUT, études en santé, études d'ingénieur...)</i>
<p>Enseignements concernés : Travaux dirigés et Travaux Pratiques</p> <p>0 absence injustifiée (justification à fournir dans les 7 jours).</p> <p>Modalité de contrôle : émargement + comptage des étudiants</p> <p>Les absences sont gérées par l'enseignant responsable du cours.</p>	<p>Enseignements concernés : Cours magistraux et Travaux dirigés et Travaux Pratiques</p> <p>0 absence injustifiée (justification à fournir dans les 7 jours).</p> <p>Modalité de contrôle : émargement + comptage des étudiants</p> <p>Les absences sont gérées par l'enseignant responsable du cours.</p>	<p>Enseignements concernés : Travaux dirigés et Travaux Pratiques</p> <p>0 absence injustifiée (justification à fournir dans les 7 jours).</p> <p>Modalité de contrôle : émargement + comptage des étudiants</p> <p>Les absences sont gérées par l'enseignant responsable du cours.</p>	

Stages

Aucune absence injustifiée admise (justification à fournir dans les 7 jours). Les absences sont gérées par le maître de stage. En cas d'absence injustifiée, l'étudiant sera déclaré défaillant pour la première session d'examens.

Nombre d'absences tolérées pour les épreuves d'évaluation continue :

Pour l'évaluation continue, la composante distingue les absences justifiées des absences injustifiées.

Licence	DEUST	Master	Autre <i>(préciser : DUT, études en santé, études d'ingénieur...)</i>
A partir d'une d'absence justifiée, un examen de remplacement sera organisé.	A partir d'une d'absence justifiée, un examen de remplacement sera organisé.	A partir d'une d'absence justifiée, un examen de remplacement sera organisé.	
A partir d'une absence injustifiée, l'étudiant sera déclaré défaillant.	A partir d'une absence injustifiée, l'étudiant sera déclaré défaillant.	A partir d'une absence injustifiée, l'étudiant sera déclaré défaillant.	

Concernant les cours de travaux pratiques des APSA : lorsqu'un étudiant est blessé et ne peut plus pratiquer, sous réserve qu'il ait participé à la moitié au moins des leçons programmées, l'enseignant responsable du cours pourra attribuer une note à un étudiant, en fonction de ce qu'il aura pu constater durant la période où l'étudiant était valide.

Pour le parcours éducation et motricité de la licence STAPS : L'enseignant peut attribuer une note de pratique d'APSA à des étudiants qui ont une période de dispense telle que leur quantité de pratique est supérieure ou égale à la moitié des leçons programmées. Dans le cas contraire, si l'enseignant peut leur proposer une activité annexe, du type observation, analyse, conseil, etc. à laquelle il adjoint éventuellement une commande de travail à rendre sous forme de dossier, de compte rendu ou autre, l'enseignant peut attribuer une note à l'étudiant, dans la limite maximum de 06/20. Dans tous les cas, il va de soi que ces étudiants ont pu attester d'une raison médicale légitime. Il convient néanmoins de proposer à l'étudiant de choisir entre le fait d'être déclaré défaillant ou de se voir attribuer une note.

Cas spécifique des EC validés au sein d'UE non validées en évaluation initiale

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Eléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en évaluation initiale malgré les modalités de compensation :

l'étudiant peut, s'il le souhaite, repasser en 2^{nde} chance les EC qu'il a validés.

Modalités de compensation

(ce paragraphe ne concerne pas les DUT, Licences, et Licences Professionnelles dont les modalités de compensation sont définies par la réglementation nationale ; ne concerne pas non plus les masters dont les modalités de compensation sont définies par mention dans les Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences).

Indiquer pour chaque type de formation les modalités de compensation appliquées.

Etudes en santé ou paramédicales	Etudes d'ingénieur	Autre (<i>préciser</i>)

Pour les études en médecine, pharmacie et maïeutique, préciser la note éliminatoire retenue pour chaque filière.



UFR STAPS

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

**MODALITES DE CONTRÔLE
DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES
Année universitaire 2019 - 2020**

DEUST

**Animation et gestion des activités
physiques, sportives et culturelles**

Conseil de Gestion de l'UFR STAPS : avis favorable le 5 juillet 2019
Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 24 septembre 2019

La Vice-Présidente Formations
en charge de la CFVU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard', is written over a horizontal line.

Françoise PEYRARD

Organisation de la formation

Responsables pédagogiques de la mention :

- Parcours 1 : Activités aquatiques pour le bien-être et la santé – METZ Lore, lore.metz@uca.fr
- Parcours 2 : Encadrement des Activités sportives et de loisirs de Nature – HAMMACHE Nasser, nasser.hammache@uca.fr

Contact en scolarité :

Marie-Pierre RIEUTORT, m-pierre.rieutort@uca.fr

Assiduité aux enseignements

Une absence est considérée comme justifiée dans les cas suivants :

- pour des raisons de santé attestées par un certificat médical ;
- pour des raisons familiales telles que le décès ou la maladie grave d'un proche ;
- pour des convocations officielles (tribunal, examen du permis de conduire, armée...) ;
- pour des compétitions sportives officielles ;
- pour des raisons autres que celles précédemment citées et qui répondraient à des conditions jugées comme suffisantes par le responsable pédagogique du diplôme.

Ces documents doivent être remis à la scolarité du diplôme et une photocopie à l'enseignant du cours concerné.

En cas d'absence injustifiée, l'étudiant sera déclaré défaillant en évaluation initiale.

- Enseignements concernés : Cours magistraux et Travaux dirigés et Travaux Pratiques
- 0 absence injustifiée (justification à fournir dans les 7 jours).
- Modalité de contrôle : émargement + comptage des étudiants

Les absences sont gérées par l'enseignant responsable du cours.

Stages

Aucune absence injustifiée admise (justification à fournir dans les 7 jours). Les absences sont gérées par le maître de stage. En cas d'absence injustifiée, l'étudiant sera déclaré défaillant en évaluation initiale.

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Évaluation des connaissances

Absence lors d'une épreuve d'évaluation continue

Pour l'évaluation continue, la composante distingue les absences justifiées des absences injustifiées.

- En cas d'absence justifiée, un examen de remplacement sera organisé.
- Dès la première absence injustifiée, l'étudiant sera déclaré défaillant.

Concernant les cours de travaux pratiques : lorsqu'un étudiant est blessé et ne peut plus pratiquer, sous réserve qu'il ait participé à la moitié au moins des leçons programmées, l'enseignant responsable du cours pourra attribuer une note à un étudiant, en fonction de ce qu'il aura pu constater durant la période où l'étudiant était valide.

Accès à la salle d'examen

Aucun délai n'est accepté.

Cas spécifique des EC validés au sein d'UE non validées en évaluation initiale

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Éléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en évaluation initiale malgré les modalités de compensation, l'étudiant peut, s'il le souhaite, repasser en 2nde chance les EC qu'il a validés.

AJAC

Un étudiant peut être ajourné admis conditionnel (AJAC) à condition d'avoir validé un minimum de 45 crédits européens sur la première année. L'étudiant devra alors valider l'année suivante tout en rattrapant les 15 crédits européens non validés de l'année précédente. La compatibilité des emplois du temps et des examens n'étant pas garantie, il doit privilégier les enseignements et les examens de l'année inférieure du cursus.

Régime Spécial d'Etudes (RSE)

Les aménagements possibles dans le cadre du RSE sont les suivants :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et un groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne...)
- obtenir des aménagements d'examens (évaluation terminale à la place de l'évaluation continue...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.

Maquettes de la formation :

DEUST Animation et gestion des activités physiques, sportives et culturelles - Parcours : Encadrement des Activités Sportives et de Loisirs de Nature

Semestre 1 :

Intitulé UE	Intitulés EC (Eléments constitutifs de l'UE)	Crédits	Coefficient		Évaluation initiale				Seconde chance			
			UE	EC	Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb épreuves	Nature des épreuves	Durée épreuves	Nb épreuves	Nature des épreuves	Durée épreuves
UE 1 : Connaissances scientifiques	Approche physiologique de la motricité	6	1	0,5	EvC		2	E	1h30	1	E	1h30
	Science Humaine et sociale : déterminants psycho-sociologiques de la pratique physique et sociologie des loisirs			0,5	EvT		2	E+M	1h30	1	E	1h30
UE 2 : Muscle et mouvement	Anatomie	6	1	0,5	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30
	Biomécanique du mouvement humain			0,5	EvT		2	E+A	2h00	2	E+A	1h30
UE 3 : Outils de communication, de promotion et de gestion	Communication	3	1	0,33	EvT		1	E	1h	1	E	1h
	Marketing opérationnel			0,33	EvT		1	E	1h	1	E	1h
	Gestion d'une structure			0,33	EvT		1	E	1h	1	E	1h
UE 4 : Sécurité et connaissance environnement de l'encadrement et animation des APPN (EMSP)	intégration dans le milieu professionnel	9	1	0,5	EvT		2	M+O	O : 20 mn	2	M+O	O : 20 mn
	mise en œuvre sécuritaire et environnement escalade et disciplines associées			0,5	EvC		2	E+P	1h	2	E+P	1h
	mise en œuvre sécuritaire et environnement canoë kayak et disciplines associées			0,5	EvC		2	E+P	1h	2	E+P	1h
UE 5 : Théorie et pratique des APPN approche pédagogique	canoë kayak et disciplines associées	6	1	0,5	EvC		2	E+P	1h	2	E+P	1h
	escalade et disciplines associées			0,5	EvC		2	E+P	1h	2	E+P	1h

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES :

P = Épreuve pratique

A = Questionnaire en ligne

Semestre 2 :

Intitulé UE	Intitulés EC (Éléments constitutifs de l'UE)	Crédits	Coefficient		Évaluation initiale				Seconde chance			
			UE	EC	Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb épreuves	Nature des épreuves	Durée épreuves	Nb épreuves	Nature des épreuves	Durée épreuves
UE 1 : Connaissances fondamentales appliquées à la motricité	Physiologie de l'exercice musculaire	6	1	0,5	EvC		2	E	2h00	1	E	1h30
	Anatomie et biomécanique fonctionnelle			0,5	EvC		2	E	2h00	1	E	2h
UE 2 : Connaissances du milieu professionnel	Direction et organisation d'une structure (ACM)	6	1	0,5	EvC		2	M+O	O : 15 mn	1	M	
	Droit du sport, réglementation des structures et droit du travail spécifique aux APPN			0,5	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30
UE 3 : Théorie et pratique des APPN	secourisme	6	1		EvT			A	2h	2	A (1)	2h
	Escalade et disciplines associées			0,5	EvC		2	E+P	1h	2	E+P	1h
	canoë kayak et disciplines associées (raft, canoë kayak et nage en eaux vives)			0,5	EvC		2	E+P	1h	2	E+P	1h
	APPN complémentaires (VTT, randonnée pédestre et parcours aventure)			0,5	EvC		2	E+P	1h	2	E+P	1h
UE 4 : Stage et mises en situation (non compensables)	Stage (ACM et autres APPN)	6	1	0,33	EvT		1	M		1	M	
	Aspects pédagogiques des APPN (escalade et canoë kayak et disciplines associées)			0,33	EvT		1	E	1h	1	E	1h
	Mises en situation			0,33	EvT		1	P	1h	1	E	1h
UE 5 : Connaissances méthodologiques niveau 1 APPN	Méthodologie et conduite de projet sur activités hivernales	3	1	0,5	EvC		2	M+A(2)		1	E	1h
	Projet éducatif et développement durable			0,5	EvT		1	M		1	E	1h
UE 6 : Communication et diffusion de l'information	Anglais	3	1	0,5	EvT		1	E	1h	1	E	1h
	TICE			0,5	EvC		1	E		1	E	2h

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES :

A(1) Épreuve secourisme pratique

P Épreuve pratique

A(2) Organisation d'un stage hivernal

Semestre 3 :

Intitulé UE	Intitulés EC (Éléments constitutifs de l'UE)	Crédits	Coefficient		Évaluation initiale					Seconde chance		
			UE	EC	Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb épreuves	Nature des épreuves	Durée épreuves	Nb épreuves	Nature des épreuves	Durée épreuves
UE 1 : Connaissances fondamentales adaptées aux différentes populations	Vieillessement et activités physiques	6	1,5	0,75	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30
	Activités physiques et développement de l'enfant			0,75	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30
UE 2 : Activité de loisirs et culturelles et innovation	Animation, loisirs culturels et innovation	6	0,5	0,25	EvC		2	E+P	1h	1	E	1h
	Découverte et pratiques d'activités récréatives et innovantes			0,25	EvC		1	E+P	1h	1	E	1h
UE 3 : Connaissances fondamentales appliquées aux APPN	Aspects biomécaniques	3	1	0,5	EvT		2	E	1h00	1	E	1h00
	Aspects psychologiques			0,5	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30
UE 4 : Théorie et pratique en APPN	Pratique accompagnement des APPN (multi hiver en ACM)	3	1	0,5	EvC		2	E+P	1h	1	E+P	1h
	Pratique APPN (tir à l'arc, CO, Trail, VTT)			0,5	EvC		2	E+P	1h	1	E+P	1h
UE 5 : Animation et encadrement des APPN	Canoë kayak et disciplines associées	6	1	0,5	EvC		2	E+P	1h	1	E+P	1h
	Escalade et disciplines associées			0,5	EvC		2	E+P	1h	1	E+P	1h
UE 6 : Connaissances méthodologiques de niveau 2	Pratique APPN et conception de produit et prestation de services	6	1	0,5	EvC		2	O+M	30 mn	1	O + M	30 mn
	Pratiques APPN et développement durable			0,5	EvC		2	O+M	30 mn	1	O + M	30 mn

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

Semestre 4 :

Intitulé UE	Intitulés EC (Éléments constitutifs de l'UE)	Crédits	Coefficient		Évaluation initiale					Seconde chance		
			UE	EC	Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb épreuves	Nature des épreuves	Durée épreuves	Nb épreuves	Nature des épreuves	Durée épreuves
UE 1 : Projets éducatifs en APPN	Préparation stage de direction ACM	3	1	0,5	EVT		1	O+M	30mn	1	O+E	
	Projets éducatifs et pédagogiques			0,5	EVT		1	O+M	30mn	1	O+E	
UE 2 : Stages APPN	Stage en milieu scolaire	12	2,5	0,625	EVT		1	M+O	30mn	1	M+O	
	Stage en milieu loisirs			0,625	EVT		1	M+O	30mn	1	M+O	
	Stage Accueils Collectifs Mineurs			0,625	EVT		1	M+O	30mn	1	M+O	
	Analyse réflexive de l'expérience			0,625	EVT		1	M+O	30mn	1	M+O	
UE 3 : Conduite de stage	Stage en itinérance	9	1,5	0,75	EVT		1	M+P	30mn	1	M+P	
	Conduite de Stage APPN et gestion et animation			0,75	EVT		1	M+P	30mn	1	M+P	
UE 4 : Communication et diffusion de l'information	Anglais	6	1	0,5	EVT		1	O+E	30mn	1	O+E	
	TICE			0,5	EVT		1	O+E	30mn	1	O+E	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

DEUST Animation et gestion des activités physiques, sportives et culturelles - Parcours : Activités aquatiques pour le bien-être et la santé

Des blocs de compétences sont déterminés :

Bloc enseignements scientifiques
Bloc enseignements techniques
Bloc enseignements pratiques
Bloc compétences indispensables pour statut Maitre-Nageur-Sauveteur

Pour chaque semestre, les UE se compensent entre elles au sein des blocs, mais les blocs ne se compensent pas entre eux

Semestre 1 :

Intitulé UE	Intitulés EC (Éléments constitutifs de l'UE)	Crédits	Coefficient		Évaluation initiale				Seconde chance			
			UE	EC	Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb épreuves	Nature des épreuves	Durée épreuves	Nb épreuves	Nature des épreuves	Durée épreuves
Connaissances Scientifiques	Approche physiologique de la motricité	6	2	1	EvC		2	E		1	E	1h30
	Science Humaine et sociale: déterminants psychosociologiques de la pratique physique			1	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30
Muscle et Mouvement	Anatomie	6	2	1	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30
	Biomecanique du mouvement humain			1	EvC		2	E + A(a)	2h00	1	E + A(a)	2h
Encadrement et animation des activités physiques pour le bien-être et la santé	APS et enfants	3	1	0,5	EvC		1	E + A(b)		1	E	1h
	APS et Séniors			0,5	EvC		1	E + A(b)		1	E	1h
Outils de communication, de promotion et de gestion	Communication	6	2	0,66	EvT		1	E	1h	1	E	1h
	Marketing opérationnel			0,66	EvT		1	E	1h	1	E	1h
	Gestion d'une structure			0,66	EvT		1	E	1h	1	E	1h
Théorie et pratique des activités aquatiques approche pédagogique	Natation sportive	6	2	1	EvC		1	E + A(b)		1	E + A(b)	1h+30'
	Réhabilitation par les activités aquatiques			1	EvC		1	E + A(b)		1	E	1h
Communication et diffusion de l'information	Anglais	3	1	0,5	EvT		1	E	1h	1	E	1h
	TICE			0,5	EvC		2	E + A		1	E	2h

A (a) : QCM en ligne sur l'ENT de l'UCA (salle informatique)

A(b) : Mise en situation et évaluation pratique

Semestre 2 :

Intitulé UE	Intitulés EC (Éléments constitutifs de l'UE)	Crédits	Coefficient		Évaluation initiale				Seconde chance			
			UE	EC	Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb épreuves	Nature des épreuves	Durée épreuves	Nb épreuves	Nature des épreuves	Durée épreuves
Connaissances fondamentales appliquées à la motricité	Physiologie de l'exercice musculaire	6	2	1	EvC		2	E	2h	1	E	1h30
	Anatomie et biomécanique fonctionnelle			1	EvC		2	E	2h	2	E + A(a)	2h00
Connaissances du milieu professionnel	Direction et organisation d'une structure (ACM)	3	1	0,5	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30
	Droit du sport, réglementation des structures et droit du travail			0,5	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30
Théorie et pratique des activités aquatiques	Pratique natation au sein d'un club sportif	6	2	Validation								
	Natation sportive			1	EvC		2	E + A(b)	1h+30'	2	E + A(b)	1h+30'
	Activités Aquatiques: waterpolo, aquaphobie			1	EvC		2	E + A(b)	1h+30'	2	E + A(b)	1h+30'
Stage et mises en situation (non compensables)	Stage sport santé	6	2	0,66	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30
	Aspects pédagogiques			0,66	EvC + EvT	25%/75%	3	E	2h	1	E	1h
	Mises en situation			0,66	EvC		2	A(b)	1h	1	E	1h
Sécurité et sauvetage en milieu aquatique	Secourisme	6	2	Validation			1	E	1h	1	E	1h
	Intégration dans le milieu professionnel (UC1)			0,66	EvC		1	A(b)	1h	1	A(b)	1h
	Hygiène d'un lieu de pratique (UC2)			0,66	EvT		1	E	1h	1	E	1h
	Sécurité d'un lieu de pratique (UC3)			0,66	EvT		1	E	1h	1	E	1h
Connaissances méthodologiques niveau 1	Évaluation de la condition physique et de la qualité de vie	3	1	0,5	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30
	Éducation santé et méthodologie des APS			0,5	EvC		1	E	1h30	1	E	1h30

A(a) : Exercice à traiter sur PC/Tx (salle informatique)

A(b) : Mise en situation et évaluation pratique

Semestre 3 :

Intitulé UE	Intitulés EC (Éléments constitutifs de l'UE)	Crédits	Coefficient		Évaluation initiale					Seconde chance		
			UE	EC	Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb épreuves	Nature des épreuves	Durée épreuves	Nb épreuves	Nature des épreuves	Durée épreuves
Connaissances fondamentales adaptées aux différentes populations	Vieillesse et activités physiques	6	2	1	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30
	Activités physiques et développement de l'enfant			1	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30
Animation et encadrement des activités physiques spécifiques	Outils et techniques nécessaires à la conduite d'une activité	6	2	1	EvC		1	E	1h30	1	E	1h30
	Découverte des activités de la forme			1	EvC		1	E	1h30	1	E	1h30
Connaissances fondamentales appliquées à la natation sportive	Aspects biomécaniques	3	1	0,5	EvC		2	M+S	1h00	1	E	1h
	Aspects psychologiques			0,5	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30
Théorie et pratique en activités aquatiques	Pratique aquabike et analyse de l'activité	6	2	0,66	EvC		2	E+A	1h	1	E	1h30
	Pratique natation sportive			0,66	EvC		2	A	20min	1	E	1h30
	Pratique natation sportive au sein d'un club			0,66	EvC		2	A	20min	1	E	1h30
Activités aquatiques et santé	Activités aquatiques et petite enfance	6	2	1	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30
	Activités aquatiques prenatales			1	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30
Connaissances méthodologiques de niveau 2	Programmation en APS et santé	3	1	0,5	EvC		1	O+E	20min	1	E	1h30
	Enseignements scientifiques complémentaires			0,5	EvC		1	E	1h30	1	E	1h30

A : Mise en situation et évaluation pratique

Semestre 4 :

Intitulé UE	Intitulés EC (Éléments constitutifs de l'UE)	Crédits	Coefficient		Évaluation initiale				Seconde chance			
			UE	EC	Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb épreuves	Nature des épreuves	Durée épreuves	Nb épreuves	Nature des épreuves	Durée épreuves
Projet en activités physiques et santé	Préparation stage de direction ACM	9	3	1,5	EvC		2	O+E	20min	2	O+E	20min
	Projets éducatifs et pédagogiques			1,5	EvC		2	O+E	20min	2	O+E	20min
Stages activités aquatiques (non compensables)	Stage en milieu scolaire	9	3	1	EvT		2	O+E	20min	2	O+E	20min
	Stage aquagym			1	EvT		2	O+E	20min	2	O+E	20min
	Stage école de natation sportive			1	EvT		2	O+E	20min	2	O+E	20min
Stages activités physiques bien être santé (non compensables)	Stage activités physique et santé	9	3	1,5	EvT		2	O+E	20min	2	O+E	20min
	Stage gestion et animation ACM			1,5	EvT		2	O+E	20min	2	O+E	20min
Communication et diffusion de l'information	Anglais	3	1	0,5	EvC		2	O+E	20min	2	O+E	20min
	TICE			0,5	EvC		2	O+E	20min	2	O+E	20min

A : Mise en situation et évaluation pratique



**MODALITES DE CONTRÔLE
DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES
Année universitaire 2019 - 2020**

**Licence STAPS :
Activité Physique Adaptée et Santé
(APAS)**

Conseil de Gestion UFR STAPS : avis favorable le 5 juillet 2019
Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 24 septembre 2019

La Vice-Présidente Formations
en charge de la CFVU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard', is positioned above the name of the Vice-President of Formations.

Françoise PEYRARD

Organisation de la formation

Responsable pédagogique de la mention :

Responsables pédagogiques N1 STAPS Clermont :

THOMAS Frédérique frederique.thomas@uca.fr

GRIMBERT Alain alain.grimbert@uca.fr

Responsables pédagogiques N1 STAPS Vichy :

BOYER Simon simon.boyer@uca.fr

ENNEQUIN Gaël gael.ennequin@uca.fr

Responsable pédagogique N2 : VERNEY JULIEN julien.verney@uca.fr

Responsable pédagogique N3 : THIVEL DAVID david.thivel@uca.fr

Contact en scolarité :

N1 STAPS Clermont : Sandrine BERKES sandrine.berkes@uca.fr

N1 STAPS Vichy : Charlotte MARATRAT charlotte.maratrat@uca.fr

N2 : Benoît BOBOUL benoit.boboul@uca.fr

N3 : Laure TRANCHET laure.tranchet@uca.fr

Assiduité aux enseignements

Assiduité obligatoire 0 absences autorisées conformément au règlement des études STAPS.

Stages

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Évaluation des connaissances

Absence lors d'une épreuve d'évaluation continue

Si absence pour cas de force majeure la note ou les notes des autres EvC sont utilisées. Si plus d'une absence à un EvC étudiant considéré comme DEF et passage en seconde chance.

Accès à la salle d'examen

Aucun retard autorisé. Voir règlement des études STAPS

Cas spécifique des EC validés au sein d'UE non validées en évaluation initiale

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Éléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en évaluation initiale malgré les modalités de compensation, l'étudiant peut, s'il le souhaite, repasser en 2^{nde} chance les EC qu'il a validés.

Régime Spécial d'Etudes (RSE)

Les aménagements possibles dans le cadre du RSE sont les suivants (Dans la mesure du POSSIBLE) :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et un groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne...)
- obtenir des aménagements d'examens (évaluation terminale à la place de l'évaluation continue...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.

Maquettes de la formation :

Principe général de compensation :

	Compensation intégrale	Blocs non compensables	Choix de la compensation asymétrique
Niveau 1	X		
Niveau 2			X
Niveau 3			X

Règles de compensation en cas de compensation asymétrique :

Semestre 3 : Bloc A et B non compensables

Semestre 4 : Bloc C et D non compensables mais bloc E peut être compensé par les blocs C et/ou D

Semestre 5 : Bloc A non compensable par le bloc B mais peut compenser le bloc B

Semestre 6 : Bloc C non compensable par le bloc D mais peut compenser le bloc D

Il n'y aura pas en niveau 2 et 3 de compensation entre les semestres.

Détails des blocs de connaissances et de compétences :

	Intitulé des blocs de connaissances et de compétences + UE qui les composent	Crédits attribués aux blocs	Indiquer (X) les blocs compensés par aucun autre
Niveau 1			
Niveau 2	A (S3) : Bloc commun UE 301 302 303 318	18	X
	B (S3) : Bloc spécifiques APAS UE 306 310 312 317	12	X
	C (S4) : Bloc Transversal UE 401 407 416 420	15	X
	D (S4) : Bloc Spécifique APAS UE 403,412, 417	9	X
	E (S4) : Bloc Nutrition Bien être UE 406, 415	6	
Niveau 3	A (S5) Bloc Méthodologique UE 543	9	X
	B (S5) Bloc Sciences et techniques UE 541 542 544 550	21	
	C (S6) Bloc Mise en situation professionnelle UE 644	9	X
	D (S6) Bloc science et technique UE 624, 641, 642, 643, 65 66	21	

Licence STAPS - Activité Physique Adaptée et Santé (Parcours standard) – NIVEAU 1

Parcours adapté renforcé tel que défini en annexe jointe « *Extrait délibération CFVU Parcours adaptés STAPS 2019-2020* ».

(Niveau 1 commun avec les autres niveaux des autres licences STAPS)

Niveau 1 en compensation intégrale

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 30 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec une évaluation terminale comptant pour moins de 70% (50 % si moins de 40 inscrits au parcours)

Semestre 1 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC (Eléments constitutifs de l'UE)	Crédits			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance				
				Coef.	Coef.	Type Contrôle	% EvC/EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	Type Contrôle	% EvC/EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale
101	Enseignements scientifiques sciences de la vie et de la santé (1)	Anatomie 1	6	2	2	EvC		2	QCM		1	QCM	15 min	EvT		1	QCM	15 min
		1									QCM	15 min	EvT		1	QCM	15 min	
102	Enseignements scientifiques sciences humaines et sociales (1)	Sociologie des pratiques sportives	6	2	2	EvC		2	E		1	E	1h30	EvT		1	E	1h30
		1									E	2h	EvT		1	E	2h	
103	Enseignement scientifique Economie et Gestion	Economie et gestion du sport	3	1	1	EvC		2	E 80% QCM 20%		1	E	1h30	EvT		1	E	1h30
104	Connaissance technique et culturelle des APS (1) - Enseignements théoriques	THEORIE APSA 1 1 APSA parmi liste ci-dessous.	6	2	0,66	EvT		1	E	1h	1	E	1h	EvT		1	E	1h
		THEORIE APSA 2 1 APSA parmi liste ci-dessous.			0,66	EvT		1	E	1h	1	E	1h	EvT		1	E	1h
		THEORIE APSA 3 1 APSA parmi liste ci-dessous.			0,66	EvT		1	E	1h	1	E	1h	EvT		1	E	1h
105	Connaissance technique et culturelle des APS (1) - Enseignements pratiques	PRATIQUE APSA 1 1 APSA parmi liste ci-dessous.	3	1	0,33	EvC			TP		1	TP	2h	EvT		1	TP	2h
		PRATIQUE APSA 2 1 APSA parmi liste ci-dessous.			0,33	EvC			TP		1	TP	2h	EvT		1	TP	2h
		PRATIQUE APSA 3 1 APSA parmi liste ci-dessous.			0,33	EvC			TP		1	TP	2h	EvT		1	TP	2h
106	Enseignements optionnels	Méthodologie d'aide à l'écrit et soutien	3	1	1	EvC		2	E+M		1	E	1h30	EvT		1	E	1h30
		PPF									1	M		EvT		1	M	
107	UE transversale	Outils informatiques, MTU, recherche documentaire	3	1	1	EvC		2	M + QCM	0h45	2	M + QCM	2h30	EvT		1	QCM	0h45

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

Semestre 2 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC (Eléments constitutifs de l'UE)	Crédits	Coef.	Coef.	Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance				
						Type Contrôle	% EvC/EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	Type Contrôle	% EvC/EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale
201	Enseignements scientifiques sciences de la vie et de la santé (2)	Fonctions biologiques	6	2	1	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	EvT		1	E	1h30
		Biomécanique			1	EvC		2 EvC	E (TD)	2h	1	E	2h	EvT		1	E (TD)	2h
202	Enseignements scientifiques sciences humaines et sociales (2)	Psychologie du développement et de l'apprentissage	6	2	1	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	EvT		1	E	1h30
		Anthropologie des pratiques physiques, sportives et artistiques			1	EvC et EvT	25%	2EvC et 1EvT	E	1h	1	E	1h30	EvT		1	E	1h30
203	Connaissances technique et culturelle des APS (2) - Enseignements théoriques	THEORIE APSA 4 1 APSA parmi liste ci-dessous.	6	2	0,66	EvT		1	E	1h	1	E	1h	EvT		1	E	1h
		THEORIE APSA 5 1 APSA parmi liste ci-dessous.			0,66	EvT		1	E	1h	1	E	1h	EvT		1	E	1h
		THEORIE APSA 6 1 APSA parmi liste ci-dessous.			0,66	EvT		1	E	1h	1	E	1h	EvT		1	E	1h
204	Connaissance technique et culturelle des APS (1) - Enseignements pratiques	PRATIQUE APSA 4 1 APSA parmi liste ci-dessous.	3	1	0,33	EvC			TP		1	TP	2h	EvT		1	TP	2h
		PRATIQUE APSA 5 1 APSA parmi liste ci-dessous.			0,33	EvC			TP		1	TP	2h	EvT		1	TP	2h
		PRATIQUE APSA 6 1 APSA parmi liste ci-dessous.			0,33	EvC			TP		1	TP	2h	EvT		1	TP	2h
205	Enseignements professionnel transversal	Méthodologie du projet d'animation dans les APS : analyse du contexte, planification, mise en œuvre, évaluation (compétence liées aux prérogatives professionnelles du DEUG)	3	1	1	EvT			M + A(1)	1h		M + A(1)	1h	EvT			M + A(1)	1h
206	Enseignements professionnels d'information sur les parcours spécifiques	Connaissance du milieu professionnel parcours 1, 2, 3 et 4	3	1	1	EvT		1	E	2h	1	E	2h	EvT		1	E	2h
207	Langue vivante	Anglais 1.	3	1	1	EvC		2	O + E		2	O + E		EvT		2	O + E	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

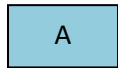
Licence STAPS - Activité Physique Adaptée et Santé, APAS (Parcours standard) – NIVEAU 2

Compensation intégrale : oui non

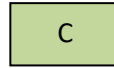
Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : S3 : 15 crédits ; S4 : 15 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec une évaluation terminale comptant pour moins de 70% (50 % si moins de 40 inscrits au parcours)

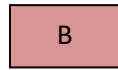
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences et code couleur / légende :



Bloc Commun S3



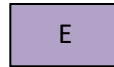
Bloc Transversal S4



Bloc Spécifique APAS S3



Bloc spécifique APAS S4



Bloc nutrition bien être S4

Semestre 3 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC (Eléments constitutifs de l'UE)	Crédits	Coef. Total	Coef. EC	Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2nde Chance		
						Type Contrôle	% EvC/EvT	Nb. Epr	Nature Epr.	Durée Epr. Term.	Nb. Epr	Nature Epr.	Durée Epr. Term.	Nb. Epr	Nature Epr.	Durée Epr. Term.
301	Enseignements Scientifiques Transversaux SVS	Anatomie 2	6	2	1	EvT		1	E	45 min	1	E	45 min	1	E	45 min
		Adaptations physiologiques à l'exercice			1	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
302	Enseignements scientifiques Transversaux SHS	Sciences de l'intervention professionnelle	6	2	1	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Activité, expérience, et performance			1	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
303	Enseignements Scientifiques Spécifiques aux parcours 1, 2 et 4	Biomécanique du geste sportif (EM, ES, APAS)	3	1	1	EvC		2 EvC	E + QCM sur PC	2h	2	E + QCM sur PC	2h	2	E + QCM sur PC	2h
306	Enseignements Scientifiques Spécifiques aux parcours 4	Introduction à la prise en charge des pathologies chroniques	3	1	1	EvC+ EvT	50-50%	3EvC + 1EvT	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
310	Enseignements techniques et technologiques (1) spécifiques parcours 4	Activité physique et handicap moteur et sensoriel	3	1	0,5	EvC		3EvC	TP/E		1	E	1h30	1	E	1h30
		Activité physique et troubles de la santé mentale			0,5	EvC + T	50-50%	2EvC + 1 EvT	E	1h	1	E	1h30	1	E	1h30
312	Enseignements techniques et technologiques (2) spécifiques parcours 2 et 4	Principes généraux de l'entraînement et programmation (ES, APAS)	3	1	0,5	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Evaluation de la condition physique (ES, APAS)			0,5	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
317	Enseignements complémentaires spécifiques au parcours 4	Musculation niveau 1	3	1	1	EvC		2	TP		1	E	1H30	1	E	1H30
318	Langue vivante	Anglais 2.1.	3	1	1	EvC		2	O + E		2	O + E		2	O + E	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

Semestre 4 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC (Eléments constitutifs de l'UE)	Crédits	Coef. Total	Coef. EC	Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2nde Chance		
						Type Contrôle	% EvC/EvT	Nb. Epr	Nature Epr.	Durée Epr. Term.	Nb. Epr	Nature Epr.	Durée Epr. Term.	Nb. Epr	Nature Epr.	Durée Epr. Term.
401	Enseignements Scientifiques Transversaux	Théories de la motricité et du contrôle moteur	6	2	1	EvT		1	E	1H30	1	E	1H30	1	E	1H30
		Du geste à l'intervention : approche ergonomique des pratiques corporelles			1	EvC et EvT	50%	2TP et 1 EvT	2TP et 1 EvT	0h45	1	E	0h45	1	E	0h45
403	Enseignements Scientifiques (1) spécifiques au parcours 2 et 4	Anatomie Fonctionnelle (ES + APAS)	3	1	1	EvT		1	E	45 min	1	E	45 min	1	E	45 min
406	Enseignements Scientifiques (1) spécifiques au parcours 4	Nutrition et activité physique adaptée	3	1	1	EvC		1	TP		1	E	1h	1	E	1h
407	Enseignements Scientifiques (2) spécifiques aux parcours 1, 2 et 4	Croissance, maturation et activité physique (APAS, EM, ES)	3	1	1	EvC et EvT	50%	3TP et 1 EvT	TP + E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
412	Enseignements techniques et technologiques (3) spécifiques parcours 4	Activité physique et vieillissement 1	3	1	0,5	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Activité physique et autres pathologies chroniques 1			0,5	EvC et EvT	50%/50 %	2EvC et 1EvT	M+E	1h	1EvC et 1EvT	M+E	1h	1EvC et 1EvT	M+E	1h
415	Enseignements techniques et technologiques (4) spécifiques parcours 4	Activités de la forme et de relaxation (step, yoga, stretching, pilates, sophrologie)	3	1	1	EvC et EvT	50%	1	A	1h	1	A	1h	1	A	1h
416	Enseignement optionnel 1 non obligatoire dans le parcours	Option diplômante ciblée sur APSA ou public particuliers	3	1	0,75	EvC et EvT	50%/50 %	2EvC / 1EvT	A		1	A		1	A	

	Enseignement optionnel 2 non obligatoire dans le parcours	Option Pratiques physiques et sportives du jeune enfant			0,75	EvC et EvT	50%/50 %	2EvC / 1EvT	TP + E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	Enseignement optionnel 3 non obligatoire dans le parcours	Option concours des collectivités territoriales			0,75	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
	Enseignement transversal	PPF			0,25	EvC		2	O + M	O / 4MN	2	O + M	O / 4 MN	2	O + M	O / 4 MN
	Stages 50h			1	1	EvC		2	M + O	20 min	2	M + O	20 min	2	M + O	20 min
417	Pratique personnelle d'un sport en structure extra universitaire à raison de 100h, et pratique d'animation, d'initiation avec des enfants ou adolescents à raison de 50h (à valider sur L1L2)		3	validation			Note de stage enregistrée sous condition de validation, sinon défaillant				Note de stage enregistrée sous condition de validation, sinon défaillant à l'UE 417		Note de stage enregistrée sous condition de validation, sinon défaillant à l'UE 417			
420	Langue vivante	Anglais 2.2.	3	1	1	EvC			O + E			O + E			O + E	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

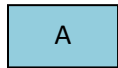
Licence STAPS - Activité Physique Adaptée et Santé, APAS (Parcours standard) – NIVEAU 3

Compensation intégrale : oui non

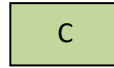
Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : S5 : 21 crédits ; S6 : 18 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec une évaluation terminale comptant pour moins de 70% (50 % si moins de 40 inscrits au parcours)

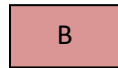
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences et code couleur / légende :



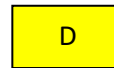
Bloc Méthodologique S5



Bloc Mise en situation pro S6



Bloc Sciences et techniques S5



Bloc Sciences et Techniques S6

Semestre 5:

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC	Crédits	BLOC	Coef.	Evaluation initiale						RSE avec aménagement examen			2nde Chance		
						Coef.	Type Contrôle	% EvC/EvT	Nb. Epr	Nature Epr.	Durée Epr.	Nb. Epr	Nature Epr.	Durée Epr.	Nb. Epr	Nature Epr.	Durée Epr.
541	Enseignements scientifiques	Biomécanique de la locomotion - analyse de la marche et de la posture	6	B	2	0,66	EvC		2 EvC	E + QCM sur PC	2h	1	E + QCM sur PC	2h	1	E + QCM sur PC	2h
		Adaptations physiologiques à l'exercice				0,66	EvC/EvT	50%-50%	2EvC+1EvT	TP+ E	1h	1	E	1h30	1	E	1h30
		Dimensions psycholo-sociologiques de la santé				0,66	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
542	Enseignement technique	Education thérapeutique du patient	3	B	1	1	EvC		2	E+O		1	E	1h	1	E	1h
543	Outils méthodologiques (1)	Planification des activités physiques adaptées	9	A	3	1	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
		Outils d'évaluation des effets de l'intervention				1	EvC/EvT	50%-50%	2EvC+1EvT	E	1h	1	E	1h30	1	E	1h30
		Initiation à la démarche scientifique				0,5	EvC		2	O+E		1	E	1h	1	E	1h
		Outils de quantification du mouvement				0,5	EvC		2 EvC	E + O	2h	1	E	2h	1	E	2h
544	Connaissance et prise en charge des pathologies chroniques	Activité physique et pathologies métaboliques	9	B	3	1	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
		Activité physique et pathologies cardio-respiratoires				1	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
		Activité physique et autres pathologies chroniques 2				1	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
550	Langue vivante	Anglais 3.1	3	B	1	1	EvC		2	O + E		2	O + E		2	O + E	

Semestre 6 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC	Crédits	Blocs	Coef. UE	Coef. EC	Evaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2nde Chance			
							Type Contrôle	% EvC/EvT	Nb. Epr	Nature Epr.	Durée Epr. Term.	Nb. Epr	Nature Epr.	Durée Epr. Term.	Nb. Epr	Nature Epr.	Durée Epr. Term.
624	Enseignements transversaux APAS	Techniques de communication écrite et orale	3	D	1	0,33	EvC		2	A + O		1	O	10 min	1	O	10 min
		Activité physique et sport : objet de recherche				0,33	EvC+E vT	50%-50%	2	TP+E	1h30	1	A	1h30	1	A	1h30
		Outils informatiques et statistiques				0,33	EvT		1	E	1h	1	A	1h	1	A	1h
641	Enseignements scientifiques	Motricité, bien-être et santé	3	D	1	0,5	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		Facteurs de risque et santé				0,5	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
642	Connaissance du champ professionnel (ouverte en option à d'autres parcours ou en UEL)	Politique de développement des activités physiques pour la santé	3	D	1	0,33	EvC		2 TP	E		1	Dossier		1	Dossier	
		Aspects juridiques, réglementaires et déontologiques de la pratique des activités physiques adaptées				0,33	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
		Immersion dans les structures				0,33	EvC		1	A		1	A		1	A	
643	Connaissance et prise en charge des populations particulières	Activité physique et vieillissement 2	6	D	2	0,66	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
		Activité physique et pathologies infantiles				0,66	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		Activité physique en entreprise				0,66	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
644	Mise en situation professionnelle	Stage 160h	9	C	3	2	EvC		2	Rapport+O	30 min	2	Rapport+O	30 min	2	Rapport+O	30 min
		Analyse réflexive sur pratique d'enseignant en activités physiques adaptées				1	EvT		1	Dossier		1	Dossier		1	Dossier	
65	UE libre	UE libre	3	D	1	1											
66	Langue vivante	Anglais 3.2	3	D	1	1	EvC		2	O + E		2	O + E		2	O + E	



**UFR SCIENCES ET TECHNIQUES
DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES**
Université Clermont Auvergne

**MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPETENCES**

Année universitaire 2019 - 2020

**Annexe : Admission à la formation
préparant au diplôme d'Etat de masseur-
kinésithérapeute - Passerelle STAPS-Kiné**

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 24 septembre 2019

La Vice-Présidente Formations
en charge de la CFVU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard', is written over a horizontal line.

Françoise PEYRARD

Organisation de la formation

Responsable pédagogique de la « Passerelle STAPS-Kiné » : Éric DORE eric.dore@uca.fr

Contact en scolarité : Marie-Pierre RIEUTORT M-Pierre.RIEUTORT@uca.fr

Une convention entre l'Université Clermont Auvergne et L'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie de Vichy fixe le nombre de places réservées aux étudiants ayant validé le premier niveau d'une Licence Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (10 places), ainsi que les modalités retenues pour sélectionner les étudiants.

L'UFR STAPS met en place un parcours spécifique nommé « Passerelle STAPS-Kiné », au sein du niveau 1 commun aux Licences STAPS, à destination des étudiants candidats à l'entrée à l'IFMK. Cette passerelle comprend des enseignements du 1^{er} niveau de Licence STAPS, deux enseignements d'anatomie de niveau 2 STAPS (suivis dès leur N1 par les étudiants inscrits à la passerelle) ainsi qu'un enseignement spécifique supplémentaire d'anatomie des organisations neurologiques.

Résultats d'admissibilité à l'entrée aux études de masso-kinésithérapie

Tous les étudiants inscrits à la passerelle STAPS-Kiné ayant validé leur N1 STAPS en évaluation initiale avec une moyenne supérieure ou égale à 12/20 figureront dans la liste de classement.

Les étudiants retenus dans cette liste seront ensuite classés selon la moyenne obtenue aux enseignements spécifiques de la passerelle STAPS-Kiné.

Le classement est arrêté par les membres du jury de la passerelle STAPS-Kiné du N1 STAPS. Il comprend les noms et prénoms des étudiants ainsi que leur rang de classement.

L'Université fournit à l'IFMK une liste définitive des étudiants classés pour le recrutement à l'IFMK.

Résultats d'admission

Les résultats d'admission seront prononcés par le jury de sélection de l'IFMK. Une liste principale et une liste complémentaire seront publiées.

L'étudiant effectuera la confirmation de son choix à l'issue de la publication définitive des résultats par l'IFMK. L'IFMK se réserve le droit d'admettre les étudiants inscrits sur les listes complémentaires afin de pourvoir aux places laissées vacantes sur les listes principales ou après désistement éventuel des étudiants.

Rappel des enseignements spécifiques de la Passerelle STAPS-Kiné :

Cf. MCCC des niveaux 1 et 2 des Licences STAPS

	semestre d'enseigne- ment	évaluation initiale			
		coefficient	nb d'épreuves	nature des épreuves	durée des épreuves
Anatomie 1	S1	1	1	QCM	15 mn
Bioénergétique de l'exercice musculaire	S1	1	1	QCM	15 mn
Anatomie 2	S1	1	1	E	45 mn
Fonctions biologiques	S2	1	1	E	1h30
Biomécanique	S2	1	2	TD	2h
Anatomie fonctionnelle	S2	1	1	E	45 mn
Connaissance du milieu professionnel (APAS)	S2	1	1	E	1h
Anatomie des organisations neurologiques	S2	1	1	QCM	20 mn
Anatomie spécifique Kiné*	S2	2	1	E*	1h

E : écrit ; O : oral ; TD : travaux dirigés ; QCM : questions à choix multiples ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

REMARQUES :

* : Évaluation terminale portant sur l'ensemble des enseignements d'anatomie



**UFR SCIENCES ET TECHNIQUES
DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES**
Université Clermont Auvergne

**MODALITES DE CONTRÔLE
DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES
Année universitaire 2019 - 2020**

**Licence STAPS :
Education et Motricité**

Conseil de Gestion UFR STAPS : avis favorable le 5 juillet 2019
Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 24 septembre 2019

La Vice-Présidente Formations
en charge de la CFVU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard', is written over a faint circular stamp.

Françoise PEYRARD

Organisation de la formation

Responsable pédagogique de la mention :

Responsables pédagogiques N1 STAPS Clermont :

THOMAS Frédérique frederique.thomas@uca.fr

GRIMBERT Alain alain.grimbert@uca.fr

Responsables pédagogiques N1 STAPS Vichy :

BOYER Simon simon.boyer@uca.fr

ENNEQUIN Gaël gael.ennequin@uca.fr

Responsable pédagogique N2 EM : Lilian CARRIAS lilian.carrias@uca.fr

Responsable pédagogique N3 EM : Marc CIZERON marc.cizeron@uca.fr

Contact en scolarité :

N1 STAPS Clermont : Sandrine BERKES sandrine.berkes@uca.fr

N1 STAPS Vichy : Charlotte MARATRAT charlotte.maratrat@uca.fr

N2 : Benoît BOBOUL benoit.boboul@uca.fr

N3 : Laure TRANCHET laure.tranchet@uca.fr

Assiduité aux enseignements

Assiduité obligatoire : 0 absence autorisée conformément au règlement des études STAPS

Stages

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Évaluation des connaissances

Absence lors d'une épreuve d'évaluation continue

Pour l'évaluation continue, la mention distingue les absences justifiées des absences injustifiées.

- A partir d'une absence justifiée, un examen de remplacement sera organisé.
- A partir d'une absence injustifiée, l'étudiant sera déclaré défaillant.

L'enseignant peut attribuer une note de pratique d'APSA à des étudiants qui ont une période de dispense telle que leur quantité de pratique est supérieure ou égale à la moitié des leçons programmées. Dans le cas contraire, si l'enseignant peut leur proposer une activité annexe, du type observation, analyse, conseil, etc. à laquelle il adjoint éventuellement une commande de travail à rendre sous forme de dossier, de compte-rendu ou autre, l'enseignant peut attribuer une note à l'étudiant, dans la limite maximum de 06/20. Dans tous les cas, il va de soi que ces étudiants

ont pu attester d'une raison médicale légitime. Il convient néanmoins de proposer à l'étudiant de choisir entre le fait d'être déclaré défaillant ou de se voir attribuer une note.

Accès à la salle d'examen

Aucun retard autorisé. Voir règlement des études STAPS

Cas spécifique des EC validés au sein d'UE non validées en évaluation initiale

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Éléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en évaluation initiale malgré les modalités de compensation, l'étudiant peut, s'il le souhaite, repasser en 2^{nde} chance les EC qu'il a validés.

Régime Spécial d'Etudes (RSE)

Les aménagements possibles dans le cadre du RSE sont les suivants :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et un groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne...)
- obtenir des aménagements d'examens (évaluation terminale à la place de l'évaluation continue...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.

Maquettes de la formation :

Principe général de compensation :

	Compensation intégrale	Blocs non compensables	Choix de la compensation asymétrique
Niveau 1	X		
Niveau 2		X	
Niveau 3		X	

Détails des blocs de connaissances et de compétences :

	Intitulé des blocs de connaissances et de compétences + UE qui les composent	Crédits attribués aux blocs	Indiquer (X) les blocs compensés par aucun autre
Niveau 1			
Niveau 2	A (S3) : Bloc Enseignements scientifiques UE 301, 302 Langue vivante UE 318	21	X
	B (S3) : Enseignements techniques et technologiques spécifiques UE 307, 311 Enseignements complémentaires UE 303, 314	9	X
	C (S4) : Enseignements scientifiques spécifiques UE 402 Enseignements techniques et technologiques UE 409, 413 Stage UE 417	15	X
	D (S4) : Enseignements scientifiques transversaux UE 401 Enseignement scientifique UE 407 Enseignement optionnel UE 416 Langue vivante UE 420	15	X
Niveau 3	A (S5) Bloc Enseignements scientifiques UE 511, 512, 513, 514	12	X
	B (S5) : Bloc Enseignements techniques et technologiques UE 515, 516	9	X
	C (S5) Bloc Enseignements préprofessionnels et transversaux UE 517, 518, 550	9	X
	D (S6) Bloc Enseignements scientifiques UE 611, 612	12	X
	E (S6) Bloc Enseignements techniques et technologiques UE 613, 614	9	X
	F (S6) Bloc Enseignements préprofessionnels et transversaux UE 615, 65, 66	9	X

Licence STAPS - Éducation et Motricité (Parcours standard) – NIVEAU 1

Parcours adapté renforcé tel que défini en annexe jointe « Extrait délibération CFVU Parcours adaptés STAPS 2019-2020 ».

(Niveau 1 commun avec les autres niveaux des autres licences STAPS)

Niveau 1 en compensation intégrale

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 30 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec une évaluation terminale comptant pour moins de 70% (50 % si moins de 40 inscrits au parcours)

Semestre 1 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC (Eléments constitutifs de l'UE)	Crédits			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance				
				Coef.	Coef.	Type Contrôle	% EVC/EVT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	Type Contrôle	% EVC/EVT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale
101	Enseignements scientifiques sciences de la vie et de la santé (1)	Anatomie 1	6	2	2	EvC		2	QCM		1	QCM	15 min	EvT		1	QCM	15 min
		1									QCM	15 min	EvT	1		QCM	15 min	
102	Enseignements scientifiques sciences humaines et sociales (1)	Sociologie des pratiques sportives	6	2	2	EvC		2	E		1	E	1h30	EvT		1	E	1h30
		1									E	2h	EvT	1		E	2h	
103	Enseignement scientifique Economie et Gestion	Economie et gestion du sport	3	1	1	EvC		2	E 80% QCM 20%		1	E	1h30	EvT		1	E	1h30
104	Connaissance technique et culturelle des APS (1) - Enseignements théoriques	THEORIE APSA 1 1 APSA parmi liste ci-dessous.	6	2		EvT		1	E	1h	1	E	1h	EvT		1	E	1h
		THEORIE APSA 2 1 APSA parmi liste ci-dessous.									1	E	1h	EvT		1	E	1h
		THEORIE APSA 3 1 APSA parmi liste ci-dessous.									1	E	1h	EvT		1	E	1h
105	Connaissance technique et culturelle des APS (1) - Enseignements pratiques	PRATIQUE APSA 1 1 APSA parmi liste ci-dessous.	3	1		EvC			TP		1	TP	2h	EvT		1	TP	2h
		PRATIQUE APSA 2 1 APSA parmi liste ci-dessous.									1	TP	2h	EvT		1	TP	2h
		PRATIQUE APSA 3 1 APSA parmi liste ci-dessous.									1	TP	2h	EvT		1	TP	2h
106	Enseignements optionnels	Méthodologie d'aide à l'écrit et soutien	3	1	1	EvC		2	E+M		1	E	1h30	EvT		1	E	1h30
		PPF									1	M		EvT		1	M	
107	UE transversale	Outils informatiques, MTU, recherche documentaire	3	1	1	EvC		2	M + QCM	0h45	2	M + QCM	2h30	EvT		1	QCM	0h45

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

Semestre 2 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC (Eléments constitutifs de l'UE)	Crédits	Evaluation initiale							RSE avec aménagement des examens			Seconde chance					
				Coef.	Coef.	Type Contrôle	% EvC/EVT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	Type Contrôle	% EvC/EVT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	
201	Enseignements scientifiques sciences de la vie et de la santé (2)	Fonctions biologiques	6	2	1	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	EvT		1	E	1h30	
		Biomécanique			1	EvC		2 EvC	E (TD)	2h	1	E	2h	EvT		1	E (TD)	2h	
202	Enseignements scientifiques sciences humaines et sociales (2)	Psychologie du développement et de l'apprentissage	6	2	1	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	EvT		1	E	1h30	
		Anthropologie des pratiques physiques, sportives et artistiques			1	EvC et EvT	25%	2EvC et 1EvT	E	1h	1	E	1h30	EvT		1	E	1h30	
203	Connaissances technique et culturelle des APS (2) - Enseignements théoriques	THEORIE APSA 4 1 APSA parmi liste ci-dessous.	6	2	0,66	EvT		1	E	1h	1	E	1h	EvT		1	E	1h	
		THEORIE APSA 5 1 APSA parmi liste ci-dessous.			0,66	EvT		1	E	1h	1	E	1h	EvT		1	E	1h	
		THEORIE APSA 6 1 APSA parmi liste ci-dessous.			0,66	EvT		1	E	1h	1	E	1h	EvT		1	E	1h	
204	Connaissance technique et culturelle des APS (1) - Enseignements pratiques	PRATIQUE APSA 4 1 APSA parmi liste ci-dessous.	3	1	0,33	EvC			TP		1	TP	2h	EvT		1	TP	2h	
		PRATIQUE APSA 5 1 APSA parmi liste ci-dessous.			0,33	EvC			TP		1	TP	2h	EvT		1	TP	2h	
		PRATIQUE APSA 6 1 APSA parmi liste ci-dessous.			0,33	EvC			TP		1	TP	2h	EvT		1	TP	2h	
205	Enseignements professionnel transversal	Méthodologie du projet d'animation dans les APS : analyse du contexte, planification, mise en œuvre, évaluation (compétence liées aux prérogatives professionnelles du DEUG)	3	1	1	EvT				M + A(1)	1h		M + A(1)	1h	EvT			M + A(1)	1h
206	Enseignements professionnels d'information sur les parcours spécifiques	Connaissance du milieu professionnel parcours 1, 2, 3 et 4	3	1	1	EvT		1	E	2h	1	E	2h	EvT		1	E	2h	
207	Langue vivante	Anglais 1.	3	1	1	EvC		2	O + E		2	O + E		EvT		2	O + E		

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES : A (1) Autre : conduite de séance

Licence STAPS - Éducation et Motricité (Parcours standard) – NIVEAU 2

Compensation intégrale : oui non

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 30 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec une évaluation terminale comptant pour moins de 70% (50 % si moins de 40 inscrits au parcours)

Intitulé des blocs de connaissances et de compétences et code couleur / légende :

A – Enseignements scientifiques et langues vivantes

B - Enseignements techniques, technologiques, et complémentaires

C - Enseignements scientifiques, techniques et technologiques, et Stage

D - Enseignements scientifiques transversaux et langues vivantes

Semestre 3 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC (Eléments constitutifs de l'UE)	Crédits	Coef.	Coef.	Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance				
						Type Contrôle	% EvC/EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	Type Contrôle	% EvC/EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale
301	Enseignements Scientifiques Transversaux SVS	Anatomie 2	6	2	1	EvT		1	E	45 min	1	E	45 min	EvT		1	E	45 min
		Adaptations physiologiques à l'exercice			1	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	EvT		1	E	1h30
302	Enseignements Scientifiques Transversaux SHS	Sciences de l'intervention professionnelle et de l'expertise en sport en en éducation physique	6	2	1	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	EvT		1	E	1h30
		Activité, expérience, et performance			1	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	EvT		1	E	1h30
303	Enseignements Scientifiques Spécifiques aux parcours 1, 2 et 4	Biomécanique du geste sportif (EM, ES, APAS)	6	2	1	EvC		2 EvC	E + QCM sur PC	2h	2	E + QCM sur PC	2h	EvT		2	E + QCM sur PC	2h
	Enseignements Scientifiques Spécifiques aux parcours 1	Démarche de projet en milieu éducatif			1	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	EvT		1	E	1h30
307	Enseignements techniques et technologiques (1) spécifiques parcours 1	Théorie Sports de raquette	3	1	1	EvC + EvT	40%	2 EvC + 1 EvT	O + E	1h	1	E	1h30	EvT		1	E	1h30
		Théorie Entretien et santé			1	EvC + EvT	40%	2 EvC + 1 EvT	O + E	1h	1	E	1h30	EvT		1	E	1h30
311	Enseignements techniques et technologiques (2) spécifiques parcours 1	Pratique badminton, TT	3	1	1	EvC			TP		1	TP	2h	EvT		1	TP	2h
		Pratique Entretien santé			1	EvC			TP		1	TP	2h	EvT		1	TP	2h
314	Enseignements complémentaires spécifiques au parcours 1	Connaissance du milieu d'intervention : Analyse de l'activité de l'enseignant ; connaissance institutionnelle du milieu scolaire	3	1	1	EvC + EvT	40% EvC 60% EvT	2 EvC + 1 CT	D + A + E	1h30	1	E	1h30	EvT		1	E	1h30
318	Langue vivante	Anglais 2.1.	3	1	1	EvC		2	O + E		2	O + E		EvT		2	O + E	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES : A : travaux TD

Semestre 4 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC (Eléments constitutifs de l'UE)	Crédits			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance				
				Coef.	Coef.	Type Contrôle	% EvC/EVT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	Type Contrôle	% EvC/EVT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale
401	Enseignements Scientifiques Transversaux	Théories de la motricité et du contrôle moteur	6	2	1	EvT		1	E	1H30	1	E	1H30	EvT		1	E	1H30
		Du geste à l'intervention : approche ergonomique des pratiques corporelles			1	EvC et EvT	50%	2TP et 1 EvT	2TP et 1 EvT	0h45	1	E	0h45	EvT		1	E	0h45
402	Enseignements Scientifiques (1) spécifiques au parcours 1	Histoire du sport	6	2	1	EvT		1	E	2h	1	E	2h	EvT		1	E	2h
		Méthodologie de l'enseignement de l'EPS dans le second degré			1	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	EvT		1	E	1h30
407	Enseignements Scientifiques (2) spécifiques aux parcours 1, 2 et 4	Croissance, maturation et activité physique (APAS, EM, ES)	3	1	1	EvC et EvT	20%	2EvC et 1 EvT	TP + E	1h30	1	E	1h30	EvT		1	E	1h30
409	Enseignements techniques et technologiques (3) spécifiques parcours 1	Théorie sports collectifs petit terrains	3	1	0,3	EvC + EvT	40%	2EvC + 1 EvT	O + E	1h	1	E	1h30	EvT		1	E	1h30
		Théorie APPN : escalade, CO, canoe-kayak			0,3	EvC + EvT	40%	2EvC + 1 EvT	O + E	1h	1	E	1h30	EvT		1	E	1h30
		Théorie athlétisme			0,3	EvC + EvT	40%	2 EvC + 1 EvT	O + E	1h	1	E	1h30	EvT		1	E	1h30
413	Enseignements techniques et technologiques (4) spécifiques parcours 1	Pratique sports collectifs petits terrains	3	1	0,3	EvC			TP	2h	1	TP	2h	EvT		1	TP	2h
		Pratique APPN : escalade, CO, canoe-kayak			0,3	EvC			TP	2h	1	TP	2h	EvT		1	TP	2h
		Pratique athlétisme			0,3	EvC			TP	2h	1	TP	2h	EvT		1	TP	2h
416	Enseignement optionnel 1 non obligatoire dans le parcours	Option diplômante ciblée sur APSA ou public particuliers	3	1	0,8	EvC et EvT	40%	2 EvC / 1EvT	A		1	A		EvT		1	A	
	Enseignement optionnel 2 non obligatoire dans le parcours	Option Pratiques physiques et sportives du jeune enfant			0,8	EvC et EvT	40%	2 EvC / 1EvT	TP + E	1h30	1	E	1h30	EvT		1	E	1h30
	Enseignement optionnel 3 non obligatoire dans le parcours	Option concours des collectivités territoriales			0,8	EvT		1	E	1h	1	E	1h	EvT		1	E	1h
	Enseignement transversal	PPF			0,3	EvT		2	O + M	O / 4mn	2	O + M	O / 4mn	EvT		2	O + M	O / 4mn
417	Stages 50h Pratique personnelle d'un sport en structure extra universitaire à raison de 100h, et pratique d'animation, d'initiation avec des enfants ou adolescents à raison de 50h (à valider sur L1L2)		3	1	1	EvT		1	O ou M	0h20	1	O ou M	0h20	EvT		1	O ou M	0h20
				validation	validation	Note de stage enregistrée sous condition de validation, sinon défaillant					Note de stage enregistrée sous condition de validation, sinon défaillant à l'UE 417							
420	Langue vivante	Anglais 2.2.	3	1	1	EvC			O + E			O + E		EvT	100%		O + E	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES : A : Mise en situation et évaluation pratique

Licence STAPS - Éducation et Motricité (Parcours standard) – NIVEAU 3

Compensation intégrale : oui non

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 54 crédits hors UE libre

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec une évaluation terminale comptant pour moins de 70% (50 % si moins de 40 inscrits au parcours)

Intitulé des blocs de connaissances et de compétences et code couleur / légende :

AD Bloc Enseignements scientifiques UE 511, 512, 513, 514 ; UE 611, 612

BE Bloc Enseignements techniques et technologiques UE 515, 516 ; UE 613, 614

CF Bloc Enseignements préprofessionnels et transversaux UE 517, 518, 550 ; UE 615, 65, 66

Semestre 5 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC	Crédits			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance				
				Coef.	Coef.	Type Contrôle	% EVC/EVT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	Type Contrôle	% EVC/EVT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale
511	L'intervention de l'enseignant : ancrages épistémologiques et théoriques		3	1	1	EvC/EvT	40%	3	E	2h	1	E	2h	EvT		1	E	2h
512	Analyse de l'activité de l'élève en relation avec les apprentissages dans les APS		3	1	1	EvC/EvT	40%	3	O + E	2h	1	E	2h	EvT		1	E	2h
513	Analyse socio-historique du système éducatif, enjeux et débats		3	1	1	EvT		1	E	2h	1	E	2h	EvT		1	E	2h
514	Enseignements scientifiques : mécanique et physiologie	Analyse mécanique du geste sportif. Etudes de cas.	3	1	0,5	EvC		2	E + QCM sur PC		2	E + QCM sur PC	2h	EvT		2	E + QCM sur PC	2h
		Adaptations physiologiques à l'exercice			0,5	EvT		1	E	1h	1	E	1h	EvT		1	E	1h
515	Enseignements techniques et technologiques (5) spécifiques parcours 1	Théorie activités de production de performance : Natation	6	2	0,66	EvC		2	O + E	1h30	1	E	1h30	EvT		1	E	1h30
		Théorie activités gymniques			0,66	EvC		2	O + E	1h30	1	E	1h30	EvT		1	E	1h30
		Théorie activités artistiques			0,66	EvC		2	O + E	1h30	1	E	1h30	EvT		1	E	1h30
516	Enseignements techniques et technologiques (6) spécifiques parcours 1	Pratique activités de production de performance : Natation	3	1	0,33	EvC		2	TP	2h	1	TP	2h	EvT		1	TP	2h
		Pratique activités gymniques			0,33	EvC		2	TP	2h	1	TP	2h	EvT		1	TP	2h
		Pratique activités artistiques			0,33	EvC		2	TP	2h	1	TP	2h	EvT		1	TP	2h
517	Enseignements professionnels optionnels spécifiques au parcours	Option enseignement dans le premier degré	3	1	1	EvC		2	TP		1	E	1H30	EvT		1	E	1H30
		Option concours des collectivités territoriale				EvC		2	TP		1	E	1h30	EvT		1	E	1h30
		Option méthodologie de l'expression écrite et orale				EvC		2	TP		1	E	1h30	EvT		1	E	1h30
518	Préprofessionnalisation	Stage 50h d'observation et d'intervention éducative en APS dans les milieux professionnels diversifiés : périscolaire, associatif, entreprise, collectivités territoriales, etc.	3	1	1	EvC		2	O/E/M		1	M		EvT		1	M	
550	Langue vivante	Anglais 3.1	3	1	1	EvC			O+E			O+E		EvT			O+E	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

Semestre 6 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC	Crédits	Coef.	Coef.	Evaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			Seconde chance					
						Type Contrôle	% EvC/EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	Type Contrôle	% EvC/EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale
611	Sciences de l'intervention éducative	L'intervention de l'enseignant. Théories, méthodes et résultats de recherche	6	2	0,75	EvC/EvT	40%	3	O + E	2h	1	E	2h	EvT		1	E	2h
		Histoire des pratiques corporelles dans le système éducatif au XX ^e siècle			0,75	EvT		1	E	4h	1	E	5h	EvT		1	E	4h
		Méthodologie de l'expression écrite et orale			0,5	EvC		2	TP		1	E	1h	EvT		1	E	2h
612	Transmission des APS	Culture sportive et éducation physique	6	2	0,75	EvC/EvT	40%	3	O + E		1	E	2h	EvT		1	E	2h
		Techniques sportives et éducation corporelle			0,75	EvC/EvT	40%	3	E		1	E	2h	EvT		1	E	2h
		Méthodologie de l'expression écrite et orale			0,5	EvC		2	E		1	E	1h	EvT		1	E	1h
613	Enseignements techniques et technologiques (7) spécifiques parcours 1	Théorie Sports de combat	6	2	1	EvC		2	O + E	1h30	1	E	1h30	EvT		1	E	1h30
		Théorie sports collectifs de grand terrain			1	EvC		2	O + E	1h30	1	E	1h30	EvT		1	E	1h30
614	Enseignements techniques et technologiques (8) spécifiques parcours 1	Pratique judo, lutte, savate boxe française	3	1	0,5	EvC			TP	2h	1	TP	2h	EvT		1	TP	2h
		Pratiques sports collectifs de grand terrain			0,5	EvC			TP	2h	1	TP	2h	EvT		1	TP	2h
615	Formation professionnelle à l'enseignement scolaire de l'EPS	Stage 50h d'observation et d'intervention éducative en milieu scolaire (premier degré ou second degré) Analyse réflexive sur sa pratique d'enseignant	3	1	1	EvC		2	O/E/M		1	E	2h	EvT		1	E	2h
65	UE libre	UE libre	3	1	1													
66	Langue vivante	Anglais 3.2	3	1	1	EvC			O+E			O+E	EvT				O+E	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.



**MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPETENCES**

Année universitaire 2019 - 2020

**Annexe : Admission à la formation
préparant au diplôme d'Etat de masseur-
kinésithérapeute - Passerelle STAPS-Kiné**

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 24 septembre 2019

La Vice-Présidente Formations
en charge de la CFVU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard'.

Françoise PEYRARD

Organisation de la formation

Responsable pédagogique de la « Passerelle STAPS-Kiné » : Éric DORE eric.dore@uca.fr

Contact en scolarité : Marie-Pierre RIEUTORT M-Pierre.RIEUTORT@uca.fr

Une convention entre l'Université Clermont Auvergne et L'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie de Vichy fixe le nombre de places réservées aux étudiants ayant validé le premier niveau d'une Licence Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (10 places), ainsi que les modalités retenues pour sélectionner les étudiants.

L'UFR STAPS met en place un parcours spécifique nommé « Passerelle STAPS-Kiné », au sein du niveau 1 commun aux Licences STAPS, à destination des étudiants candidats à l'entrée à l'IFMK. Cette passerelle comprend des enseignements du 1^{er} niveau de Licence STAPS, deux enseignements d'anatomie de niveau 2 STAPS (suivis dès leur N1 par les étudiants inscrits à la passerelle) ainsi qu'un enseignement spécifique supplémentaire d'anatomie des organisations neurologiques.

Résultats d'admissibilité à l'entrée aux études de masso-kinésithérapie

Tous les étudiants inscrits à la passerelle STAPS-Kiné ayant validé leur N1 STAPS en évaluation initiale avec une moyenne supérieure ou égale à 12/20 figureront dans la liste de classement.

Les étudiants retenus dans cette liste seront ensuite classés selon la moyenne obtenue aux enseignements spécifiques de la passerelle STAPS-Kiné.

Le classement est arrêté par les membres du jury de la passerelle STAPS-Kiné du N1 STAPS. Il comprend les noms et prénoms des étudiants ainsi que leur rang de classement.

L'Université fournit à l'IFMK une liste définitive des étudiants classés pour le recrutement à l'IFMK.

Résultats d'admission

Les résultats d'admission seront prononcés par le jury de sélection de l'IFMK. Une liste principale et une liste complémentaire seront publiées.

L'étudiant effectuera la confirmation de son choix à l'issue de la publication définitive des résultats par l'IFMK. L'IFMK se réserve le droit d'admettre les étudiants inscrits sur les listes complémentaires afin de pourvoir aux places laissées vacantes sur les listes principales ou après désistement éventuel des étudiants.

Rappel des enseignements spécifiques de la Passerelle STAPS-Kiné :

Cf. MCCC des niveaux 1 et 2 des Licences STAPS

	semestre d'enseigne- ment	évaluation initiale			
		coefficient	nb d'épreuves	nature des épreuves	durée des épreuves
Anatomie 1	S1	1	1	QCM	15 mn
Bioénergétique de l'exercice musculaire	S1	1	1	QCM	15 mn
Anatomie 2	S1	1	1	E	45 mn
Fonctions biologiques	S2	1	1	E	1h30
Biomécanique	S2	1	2	TD	2h
Anatomie fonctionnelle	S2	1	1	E	45 mn
Connaissance du milieu professionnel (APAS)	S2	1	1	E	1h
Anatomie des organisations neurologiques	S2	1	1	QCM	20 mn
Anatomie spécifique Kiné*	S2	2	1	E*	1h

E : écrit ; O : oral ; TD : travaux dirigés ; QCM : questions à choix multiples ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

REMARQUES :

* : Évaluation terminale portant sur l'ensemble des enseignements d'anatomie



**UFR SCIENCES ET TECHNIQUES
DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES**
Université Clermont Auvergne

**MODALITES DE CONTRÔLE
DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES
Année universitaire 2019 - 2020**

**Licence STAPS :
Entraînement sportif**

Conseil de Gestion UFR STAPS : avis favorable le 5 juillet 2019
Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 24 septembre 2019

La Vice-Présidente Formations
en charge de la CFVU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard', is written over a light grey horizontal line.

Françoise PEYRARD

Organisation de la formation

Responsable pédagogique de la mention y compris N2 et N3 :

DORE Eric eric.dore@uca.fr

Responsables pédagogiques N1 STAPS Clermont :

THOMAS Frédérique frederique.thomas@uca.fr

GRIMBERT Alain alain.grimbert@uca.fr

Responsables pédagogiques N1 STAPS Vichy :

BOYER Simon simon.boyer@uca.fr

ENNEQUIN Gaël gael.ennequin@uca.fr

Intitulés des options de la mention et référents pédagogiques

Référent pédagogique option Football : Stéphane HÉROS stephane.heros@uca.fr

Référent pédagogique option Haltérophilie/musculation : Sébastien MAÎTRE sebastien.maitre@uca.fr

Contact en scolarité :

N1 STAPS Clermont : Sandrine BERKES sandrine.berkes@uca.fr

N1 STAPS Vichy : Charlotte MARATRAT charlotte.maratrat@uca.fr

N2 : Benoît BOBOUL benoit.boboul@uca.fr

N3 : Laure TRANCHET laure.tranchet@uca.fr

Assiduité aux enseignements

Assiduité obligatoire : 0 absence autorisée conformément au règlement des études STAPS.

Stages

Référent pédagogique stages : David Sebillaud david.sebillaud@uca.fr

Stage N2 ES : 50 h

Stage N3 ES : 150h

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Évaluation des connaissances

Absence lors d'une épreuve d'évaluation continue

Pour l'évaluation continue, la mention distingue les absences justifiées des absences injustifiées.

- A partir d'une absence justifiée, un examen de remplacement sera organisé.
- A partir d'une absence injustifiée, l'étudiant sera déclaré défaillant.

L'enseignant peut attribuer une note de pratique d'APSA à des étudiants qui ont une période de dispense telle que leur quantité de pratique est supérieure ou égale à la moitié des leçons programmées. Dans le cas contraire, si l'enseignant peut leur proposer une activité annexe, du type observation, analyse, conseil, etc. à laquelle il adjoint éventuellement une commande de travail à rendre sous forme de dossier, de compte rendu ou autre, l'enseignant peut attribuer une note à l'étudiant, dans la limite maximum de 06/20. Dans tous les cas, il va de soi que ces étudiants ont pu attester d'une raison médicale légitime. Il convient néanmoins de proposer à l'étudiant de choisir entre le fait d'être déclaré défaillant ou de se voir attribuer une note.

Accès à la salle d'examen

Aucun retard autorisé. Voir règlement des études STAPS

Cas spécifique des EC validés au sein d'UE non validées en évaluation initiale

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Éléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en évaluation initiale malgré les modalités de compensation, l'étudiant peut, s'il le souhaite, repasser en 2nde chance les EC qu'il a validés.

Régime Spécial d'Etudes (RSE)

Les aménagements possibles dans le cadre du RSE sont les suivants :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et un groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne...)
- obtenir des aménagements d'examens (évaluation terminale à la place de l'évaluation continue...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.

Maquettes de la formation :

Principe général de compensation :

	Compensation intégrale	Blocs non compensables	Choix de la compensation asymétrique
Niveau 1	X		
Niveau 2		X	
Niveau 3		X	

Détails des blocs de connaissances et de compétences :

	Intitulé des blocs de connaissances et de compétences + UE qui les composent	Crédits attribués aux blocs	Indiquer (X) les blocs compensés par aucun autre
Niveau 1			
Niveau 2	A : Bloc commun UE 301, 302, 303, 318	18	X
	B : Bloc spécifique UE 308, 312, 315	12	X
	C : Bloc commun UE 401, 407, 416, 420	15	X
	D : Bloc spécifique UE 403, 410, 414, 417	15	X
Niveau 3	A : Bloc scientifique UE 514, 521, 523, 524, 527, 550	18	X
	B : Bloc option sportive UE 525, 526, 528	12	X
	C : Bloc transversal Entraînement UE 621, 622, 624, 65, 66	15	X
	D : Bloc Formation professionnelle option sportive UE 623, 625, 626	15	X

Licence STAPS - Entraînement sportif (Parcours standard) – NIVEAU 1

Parcours adapté renforcé tel que défini en annexe jointe « Extrait délibération CFVU Parcours adaptés STAPS 2019-2020 ».

(Niveau 1 commun avec les autres niveaux des autres licences STAPS)

Niveau 1 en compensation intégrale

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 30 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec une évaluation terminale comptant pour moins de 70% (50 % si moins de 40 inscrits au parcours)

Semestre 1 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC (Eléments constitutifs de l'UE)	Crédits			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance				
				Coef.	Coef.	Type Contrôle	% EvC/EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	Type Contrôle	% EvC/EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale
101	Enseignements scientifiques sciences de la vie et de la santé (1)	Anatomie 1	6	2	2	EvC		2	QCM		1	QCM	15 min	EvT		1	QCM	15 min
		1									QCM	15 min	EvT		1	QCM	15 min	
102	Enseignements scientifiques sciences humaines et sociales (1)	Sociologie des pratiques sportives	6	2	2	EvC		2	E		1	E	1h30	EvT		1	E	1h30
		1									E	2h	EvT		1	E	2h	
103	Enseignement scientifique Economie et Gestion	Economie et gestion du sport	3	1	1	EvC		2	E 80% QCM 20%		1	E	1h30	EvT		1	E	1h30
104	Connaissance technique et culturelle des APS (1) - Enseignements théoriques	THEORIE APSA 1 1 APSA parmi liste ci-dessous.	6	2	0,66	EvT		1	E	1h	1	E	1h	EvT		1	E	1h
		THEORIE APSA 2 1 APSA parmi liste ci-dessous.				EvT		1	E	1h	1	E	1h	EvT		1	E	1h
		THEORIE APSA 3 1 APSA parmi liste ci-dessous.				EvT		1	E	1h	1	E	1h	EvT		1	E	1h
105	Connaissance technique et culturelle des APS (1) - Enseignements pratiques	PRATIQUE APSA 1 1 APSA parmi liste ci-dessous.	3	1	0,33	EvC			TP		1	TP	2h	EvT		1	TP	2h
		PRATIQUE APSA 2 1 APSA parmi liste ci-dessous.				EvC			TP		1	TP	2h	EvT		1	TP	2h
		PRATIQUE APSA 3 1 APSA parmi liste ci-dessous.				EvC			TP		1	TP	2h	EvT		1	TP	2h
106	Enseignements optionnels	Méthodologie d'aide à l'écrit et soutien	3	1	1	EvC		2	E+M		1	E	1h30	EvT		1	E	1h30
		PPF									1	M		EvT		1	M	
107	UE transversale	Outils informatiques, MTU, recherche documentaire	3	1	1	EvC		2	M + QCM	0h45	2	M + QCM	2h30	EvT		1	QCM	0h45

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

Semestre 2 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC (Eléments constitutifs de l'UE)	Crédits			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance					
				Coef.	Coef.	Type Contrôle	% EvC/EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	Type Contrôle	% EvC/EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	
201	Enseignements scientifiques sciences de la vie et de la santé (2)	Fonctions biologiques	6	2	1	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	EvT		1	E	1h30	
		Biomécanique			1	EvC		2	E (TD)	2h	1	E	2h	EvT		1	E (TD)	2h	
202	Enseignements scientifiques sciences humaines et sociales (2)	Psychologie du développement et de l'apprentissage	6	2	1	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	EvT		1	E	1h30	
		Anthropologie des pratiques physiques, sportives et artistiques			1	EvC et EvT	25%	2EvC et 1EvT	E	1h	1	E	1h30	EvT		1	E	1h30	
203	Connaissances technique et culturelle des APS (2) - Enseignements théoriques	THEORIE APSA 4 1 APSA parmi liste ci-dessous.	6	2	0,66	EvT		1	E	1h	1	E	1h	EvT		1	E	1h	
		THEORIE APSA 5 1 APSA parmi liste ci-dessous.			0,66	EvT		1	E	1h	1	E	1h	EvT		1	E	1h	
		THEORIE APSA 6 1 APSA parmi liste ci-dessous.			0,66	EvT		1	E	1h	1	E	1h	EvT		1	E	1h	
204	Connaissance technique et culturelle des APS (1) - Enseignements pratiques	PRATIQUE APSA 4 1 APSA parmi liste ci-dessous.	3	1	0,33	EvC			TP		1	TP	2h	EvT		1	TP	2h	
		PRATIQUE APSA 5 1 APSA parmi liste ci-dessous.			0,33	EvC			TP		1	TP	2h	EvT		1	TP	2h	
		PRATIQUE APSA 6 1 APSA parmi liste ci-dessous.			0,33	EvC			TP		1	TP	2h	EvT		1	TP	2h	
205	Enseignements professionnel transversal	Méthodologie du projet d'animation dans les APS : analyse du contexte, planification, mise en œuvre, évaluation (compétence liées aux prérogatives professionnelles du DEUG)	3	1	1	EvT				M + A(1)	1h		M + A(1)	1h	EvT			M + A(1)	1h
206	Enseignements professionnels d'information sur les parcours spécifiques	Connaissance du milieu professionnel parcours 1, 2, 3 et 4	3	1	1	EvT		1	E	2h	1	E	2h	EvT		1	E	2h	
207	Langue vivante	Anglais 1.	3	1	1	EvC		2	O + E		2	O + E		EvT		2	O + E		

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES : A (1) Autre : conduite de séance

Licence STAPS - Entraînement sportif (Parcours standard) – NIVEAU 2

Compensation intégrale : oui non

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 24 (Haltéro/muscu) ou 30 (football) crédits selon l'option choisie (hors UE libre)

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec une évaluation terminale comptant pour moins de 70% (50 % si moins de 40 inscrits au parcours)

Intitulé des blocs de connaissances et de compétences et code couleur / légende :

A : Bloc commun S3 UE 301, 302, 303, 318

B : Bloc spécifique ES UE 308, 312, 315

C : Bloc commun S4 UE 401, 407, 416, 420

D : Bloc spécifique Option sportive UE 403, 410, 414, 417

Semestre 3 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC (Eléments constitutifs de l'UE)	Crédits UE	Coef. des EC	Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens					Seconde chance				
					Type Contrôle	% EvC/EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	Type Contrôle	% EvC/EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	Type Contrôle	% EvC/EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale
301	Enseignements Scientifiques Transversaux SVS	Anatomie 2	6	1	EvT		1	E	45 min						EvT		1	E	45 min
		Adaptations physiologiques à l'exercice		1	EvT		1	E	1h30						EvT		1	E	1h30
302	Enseignements scientifiques Transversaux SHS	Sciences de l'intervention professionnelle et de l'expertise en sport en éducation physique	6	1	EvT		1	E	1h30						EvT		1	E	1h30
		Activité, expérience, et performance		1	EvT		1	E	1h30						EvT		1	E	1h30
303	Enseignements Scientifiques Spécifiques aux parcours 1, 2 et 4	Biomécanique du geste sportif (EM, ES, APAS)	3	1	EvC		2	E + QCM sur PC		EvT		2	E + QCM sur PC	2h	EvT		2	E + QCM sur PC	2h
308	Enseignements techniques et technologiques (1) spécifiques parcours 2.	Préparation Physique Niveau 1 (commun aux deux options)	6	0,5	EvT	50%	1	E	1h	EvT	50%	1	E	1h	EvT	50%	1	E	1h
		EvC			50%	2	TP		EvT	50%	2	TP		EvT	50%	2	TP		
	Option sportive 1 Musculation Niveau 1	0,75		EvT + EvC	50%	3	E + 2 TP	1h	EvT		2	E + TP	1h	EvT		2	E + TP	1h	
	2 options sportives au choix :	0,75		EvT		2	E + TP	1h						EvT		2	E + TP	1h	
	- Option 1 : Préparation Physique	0,5		EvC		2	O + E		EvT		1	E	1h30	EvT		1	E	1h30	
	Option sportive 2 : Football La connaissance du jeu : Analyse	0,33		EvC		2	O + E		EvT		1	E	1h30	EvT		1	E	1h30	
	Option sportive 2 : Football Les formes de jeu	0,33		EvC		2	A		EvT		1	A		EvT		1	E	1h30	
- Option 2 : Football - Connaissances techniques didactiques et culturelles du football : une première grille d'analyse	0,33	EvC		4	2M + 2O		EvT		2	M + O	20 min	EvT		2	M + O	20 min			
312	Enseignements techniques et technologiques (2) spécifiques parcours 2 et 4	Principes généraux de l'entraînement et programmation (ES, APAS)	3	0,5	EvT		1	E	1h30					EvT		1	E	1h30	
		Evaluation de la condition physique (ES, APAS)		0,5	EvT		1	E	1h30					EvT		1	E	1h30	

315	Enseignements complémentaires spécifiques au parcours 2	Analyse de l'activité de l'entraîneur	3	0,5	EvT		1	E	1h						EvT		1	E	1h	
		Organisation du sport de haut niveau		0,5	EvT		1	E	1h							EvT		1	E	1h
318	Langue vivante	Anglais 2.1.	3	1	EvC		2	O + E		EvT	0%	2	O + E		EvT		2	O + E		
Total			30																	

A = Mise en situation pratique = évaluation pratique sportive ou conduite de séance pédagogique
V = Vidéo

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

Semestre 4 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC (Eléments constitutifs de l'UE)	Crédits	Coef. des EC	Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens					Seconde chance				
					Type Contrôle	% EvC/EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	Type Contrôle	% EvC/EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	Type Contrôle	% EvC/EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale
					401	Enseignements Scientifiques Transversaux	Théories de la motricité et du contrôle moteur Du geste à l'intervention : approche ergonomique des pratiques corporelles	6	1	EvT		1	E	1H30					
				1	EvC + EvT	50%	2TP+1EvT	2TP+1ET	45 min	1	EvT	1	E	45mn	EvT		1	E	45mn
403	Enseignements Scientifiques (1) spécifiques au parcours 2	Anatomie Fonctionnelle (ES + APAS)	3	1	EvT		1	E	45 min						EvT		1	E	45 min
		Aides ergogéniques à la performance (nutrition, hypoxie, dopage, prise en charge traumatologique...)		0,5	EvT		1	E	1h30						EvT		1	E	1h30
		Préparation mentale		0,5	EvT		1	V + O	V = 10 min						EvT		1	V + O	V = 10 min
407	Enseignements Scientifiques (2) spécifiques aux parcours 1, 2 et 4	Croissance, maturation et activité physique (APAS, EM, ES)	3	1	EvC EvT	50%	3 1	TP E	1h30	EvT		1	E	1h30	EvT		1	E	1h30
410	Enseignements techniques et technologiques (3) spécifiques parcours 2 2 options sportives au choix - Option 1 : Préparation Physique - Option 2 : Football : Connaissances didactiques et pédagogiques : les outils pour encadrer : diagnostiquer, projeter, intervenir	Option sportive 1 Musculature Niveau 2	3	0,5	EvC + EvT	50%	4	1 E + 3 TP	1h30	EvT		2	E + TP	1h30	EvT		2	E + TP	1h30
		Option sportive 1 Haltérophilie		0,5	EvC + EvT	50%	3	1E + 2TP	1h	EvT		2	E + TP	1h	EvT		2	E + TP	1h
		Option 2 : Football Méthodologie d'évaluation		0,5	EvC		2	E		EvT		1	E	1h30	EvT		1	E	1h30
		Option 2 : Football Les outils au service de l'intervenant (types de situations et types d'intervention)		0,5	EvC		4	2M + 2O		EvT		2	M + O	15 min	EvT		2	M + O	15 min
414	Enseignements techniques et technologiques (4) spécifiques parcours 2	Préparation physique niveau 2	3	1	EvC		4	1 TP + O + A + M		EvT		2	A + M		EvT		2	M + O	15 min
416	Enseignement optionnel 1 non obligatoire dans le parcours	Option diplômante ciblée sur APSA ou public particuliers	3	0,75	EvC et EvT	50%	2EvC / 1CT	A		EvT		1	A		EvT		1	A	

	Enseignement optionnel 2 non obligatoire dans le parcours	Option Pratiques physiques et sportives du jeune enfant		0,75	EvC et EvT	50%	2EvC / 1CT	TP + E	1h30	EvT		1	E	1h30	EvT		1	E	1h30
	Enseignement optionnel 3 non obligatoire dans le parcours	Option concours des collectivités territoriales		0,75	EvT		1	E	1h						EvT		1	E	1h
	Enseignement transversal	PPF		0,25	EvC		2	O + M		EvT		2	O + M	O / 4 MN	EvT		2	O + M	O / 4 MN
417	Stages 50h	Stage	3	1	EvC		2	M + O	20 min	EvT		2	M + O	20 min	EvT		2	M + O	20 min
	Pratique personnelle d'un sport en structure extra universitaire à raison de 100h, et pratique d'animation, d'initiation avec des enfants ou adolescents à raison de 50h (à valider sur L1L2)			validation	Note de stage enregistrée sous condition de validation, sinon défaillant						Note de stage enregistrée sous condition de validation, sinon défaillant à l'UE 417				Note de stage enregistrée sous condition de validation, sinon défaillant à l'UE 417				
420	Langue vivante	Anglais 2.2.	3	1	EvC			O + E		EvT			O + E		EvT			O + E	
TOTAL				30															

A = Mise en situation pratique = évaluation pratique sportive ou conduite de séance pédagogique

V : Vidéo

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

Licence STAPS - Entraînement sportif (Parcours standard) – NIVEAU 3

Compensation intégrale : oui non

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 30 (Haltéro/muscu) ou 36 (football) crédits selon l'option choisie (hors UE libre)
Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec une évaluation terminale comptant pour moins de 70% (50 % si moins de 40 inscrits au parcours)

Intitulé des blocs de connaissances et de compétences et code couleur / légende :

A : Bloc scientifique UE 514, 521, 523, 524, 527, 550

B : Bloc option sportive UE 525, 526, 528

C : Bloc transversal Entraînement UE 621, 622, 624, 65, 66

D : Bloc Formation professionnelle option sportive UE 623, 625, 626

Semestre 5 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC	Crédits	Coef. des EC	Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens					Seconde chance				
					Type Contrôle	% EvC/EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	Type Contrôle	% EvC/EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	Type Contrôle	% EvC/EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale
514	Enseignements scientifiques : mécanique et physiologie	Analyse mécanique du geste sportif. Etudes de cas.	3	1	EvC		2 EvC	E + QCM		EvT		2	E + QCM	2h	EvT		2	E + QCM	2h
521	Analyse anthropologique de l'expérience en entraînement	Analyse anthropologique de l'expérience en entraînement	3	1	EvT		1	E	1h30						EvT		1	E	1h30
523	Approche psychologique de la performance	Approche psychologique de la performance	3	1	EvT		2	A + O	30 min (20+10)						EvT		1	E	1h30
524	Adaptations physiologiques à l'entraînement	Adaptations physiologiques à l'entraînement	3	1	EvT		1	E	1h30						EvT		1	E	1h30
525	Outils méthodologiques	Evaluation de la performance	3	0,5	EvC	50%	2	TP		EvT		1	E	1h30	EvT		1	E	2h
		Initiation à la démarche scientifique		0,5	EvC		2	O + M		EvT		1	M		EvT		1	M	
526	Option sportive Préparation Physique	Haltérophilie : musculation	6	0,5	EvC		2	A		EvT		1	A	30 min	EvT		1	A	30 min
		Mise en situation pédagogique 1		1	EvT		1	A	20 min						EvT		1	A	20 min
		Préparation Physique spécifique		0,5	EvC	50%	2	2 TP		EvT		2	TP		EvT		1	E	1h30
	0,5			EvT	50%	1	E	1h30				E	1h30						
	Option sportive Football	Football : Conceptualisation projet de jeu et plan de jeu Mise en situation pédagogique 2 Diriger une équipe		0,5	EvC		4	2M + 2O		EvT		2	M + O	15 min	EvT		2	M + O	15 min
1,5	EvC		2	A		EvT		1	A		EvT		1	E	1h30				
527	Santé et Performance	De la prévention de la fatigue au surentraînement	3	1	EvT		1	E	2h						EvT		1	E	2h
		Les usages du corps dans l'entraînement																	
		Approche Ergonomique																	
528	Méthodologie de l'entraînement	Modèles et théories de l'entraînement	3	0,5	EvT		1	E	1h30					EvT		1	E	1h30	
		Spécificités de l'entraînement chez l'enfant et l'adolescent		0,5	EvT		1	E	1h30					EvT		1	E	1h30	
550	Langue vivante	Anglais 3.1	3	1	EvC		2	O + E		EvT		2	E + O		EvT		2	E + O	
Total			30																

A = Mise en situation pratique = évaluation pratique sportive ou conduite de séance pédagogique

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

Semestre 6 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC	Crédits	Coef. des EC	Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens					Seconde chance				
					Type Contrôle	% EVC/EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	Type Contrôle	% EVC/EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	Type Contrôle	% EVC/EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale
621	Enseignements scientifiques	Expérience et engagement dans l'entraînement sportif	3	0,5	EvT		1	E	1h						EvT		1	E	1h
		Psychologie sociale du sport		0,5	EvT		1	E	2h						EvT		1	E	2h
622	Analyse de l'activité sportive	Analyse quantitative du geste sportif	3	0,5	EvC		2	E + QCM	2h	EvT		2	E + QCM	2h	EvT		2	E + QCM	2h
		Analyse vidéo de la pratique sportive		0,5	EvC		2	M + V		EvT		2	M + V		EvT		2	M + V	
623	Option sportive Préparation Physique	Haltérophilie	6	1	EvC + EvT	50%	3	1 E + 2 A	1h						EvT		2	E+A	1h
		Musculation et renforcement musculaire : outils et méthodes		0,5	EvT		2	E + O	30 min + 10 min						EvT		2	E + O	30 min + 10 min
		Préparation Physique adaptée		0,5	EvT		1	E	1h						EvT		1	E	1h
	Option sportive Football : les activités diversifiées	Futsal et activités diversifiées		0,5	EvC		2	M + E		EvT		1	E	1h30	EvT		1	E	1h30
		Mise en œuvre d'un projet de jeu Observation et analyse de match		1,5	EvC		4	2M + 2O		EvT		2	M + O	15 min	EvT		2	M + O	15 min
624	Enseignements transversaux ES	Management d'un projet sportif	3	0,33	EvT		1	M						EvT		1	M		
		Activité physique et sport : objet de recherche		0,33	EvT	50%	1	E	1h30	EvT		1	E	1h30	EvT		1	E	1h30
				0,33	EvC		2	TP											
		Filières sportives et sport de haut niveau	0,33	EvC		2	M + TP		EvT		1	E	1h30	EvT		1	E	1h30	
625	Entraînement et préparation à la performance	Méthodes et outils de développement spécifique des qualités physiques et/ou mentales	3	1	EvT		1	O	15 min (+ 20 min prépa.)						EvT		1	O	15 min (+ 20 min prépa.)
626	Formation professionnelle à l'entraînement sportif	Analyse réflexive sur sa pratique d'entraîneur	6	0,5	EvC		2	M		EvT		1	M		EvT		1	M	
		Stage 150h		1,5	EvC		2	M + O	30 min	EvT		2	M + S	30 min	EvT		2	M + S	30 min
65	UE libre	UE libre	3	1	En fonction de l'UE libre choisie														
66	Langue vivante	Anglais 3.2	3	1	EvC		3	O + E		EvT		3	O + E		EvT		3	O + E	
Total			30																

A = Mise en situation pratique = évaluation pratique sportive ou conduite de séance pédagogique

V = Vidéo

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.



**MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPETENCES**

Année universitaire 2019 - 2020

**Annexe : Admission à la formation
préparant au diplôme d'Etat de masseur-
kinésithérapeute - Passerelle STAPS-Kiné**

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 24 septembre 2019

La Vice-Présidente Formations
en charge de la CFVU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard'.

Françoise PEYRARD

Organisation de la formation

Responsable pédagogique de la « Passerelle STAPS-Kiné » : Éric DORE eric.dore@uca.fr

Contact en scolarité : Marie-Pierre RIEUTORT M-Pierre.RIEUTORT@uca.fr

Une convention entre l'Université Clermont Auvergne et L'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie de Vichy fixe le nombre de places réservées aux étudiants ayant validé le premier niveau d'une Licence Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (10 places), ainsi que les modalités retenues pour sélectionner les étudiants.

L'UFR STAPS met en place un parcours spécifique nommé « Passerelle STAPS-Kiné », au sein du niveau 1 commun aux Licences STAPS, à destination des étudiants candidats à l'entrée à l'IFMK. Cette passerelle comprend des enseignements du 1^{er} niveau de Licence STAPS, deux enseignements d'anatomie de niveau 2 STAPS (suivis dès leur N1 par les étudiants inscrits à la passerelle) ainsi qu'un enseignement spécifique supplémentaire d'anatomie des organisations neurologiques.

Résultats d'admissibilité à l'entrée aux études de masso-kinésithérapie

Tous les étudiants inscrits à la passerelle STAPS-Kiné ayant validé leur N1 STAPS en évaluation initiale avec une moyenne supérieure ou égale à 12/20 figureront dans la liste de classement.

Les étudiants retenus dans cette liste seront ensuite classés selon la moyenne obtenue aux enseignements spécifiques de la passerelle STAPS-Kiné.

Le classement est arrêté par les membres du jury de la passerelle STAPS-Kiné du N1 STAPS. Il comprend les noms et prénoms des étudiants ainsi que leur rang de classement.

L'Université fournit à l'IFMK une liste définitive des étudiants classés pour le recrutement à l'IFMK.

Résultats d'admission

Les résultats d'admission seront prononcés par le jury de sélection de l'IFMK. Une liste principale et une liste complémentaire seront publiées.

L'étudiant effectuera la confirmation de son choix à l'issue de la publication définitive des résultats par l'IFMK. L'IFMK se réserve le droit d'admettre les étudiants inscrits sur les listes complémentaires afin de pourvoir aux places laissées vacantes sur les listes principales ou après désistement éventuel des étudiants.

Rappel des enseignements spécifiques de la Passerelle STAPS-Kiné :

Cf. MCCC des niveaux 1 et 2 des Licences STAPS

	semestre d'enseigne- ment	évaluation initiale			
		coefficient	nb d'épreuves	nature des épreuves	durée des épreuves
Anatomie 1	S1	1	1	QCM	15 mn
Bioénergétique de l'exercice musculaire	S1	1	1	QCM	15 mn
Anatomie 2	S1	1	1	E	45 mn
Fonctions biologiques	S2	1	1	E	1h30
Biomécanique	S2	1	2	TD	2h
Anatomie fonctionnelle	S2	1	1	E	45 mn
Connaissance du milieu professionnel (APAS)	S2	1	1	E	1h
Anatomie des organisations neurologiques	S2	1	1	QCM	20 mn
Anatomie spécifique Kiné*	S2	2	1	E*	1h

E : écrit ; O : oral ; TD : travaux dirigés ; QCM : questions à choix multiples ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

REMARQUES :

* : Évaluation terminale portant sur l'ensemble des enseignements d'anatomie



**MODALITES DE CONTRÔLE
DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES
Année universitaire 2019 - 2020**

**Licence STAPS :
Management du sport**

Conseil de Gestion UFR STAPS : avis favorable le 5 juillet 2019
Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 24 septembre 2019

La Vice-Présidente Formations
en charge de la CFVU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard', is positioned above the name of the Vice-President of Formations.

Françoise PEYRARD

Organisation de la formation

Responsable pédagogique de la mention :

Responsables pédagogiques N1 STAPS Clermont :

THOMAS Frédérique frederique.thomas@uca.fr

GRIMBERT Alain alain.grimbert@uca.fr

Responsables pédagogiques N1 STAPS Vichy :

BOYER Simon simon.boyer@uca.fr

ENNEQUIN Gaël gael.ennequin@uca.fr

Responsable pédagogique N2 THOMAS Frédérique frederique.thomas@uca.fr

Responsable pédagogique N3 MOTARD Emmanuel emmanuel.motard@uca.fr

Contact en scolarité :

N1 STAPS Clermont : Sandrine BERKES sandrine.berkes@uca.fr

N1 STAPS Vichy : Charlotte MARATRAT charlotte.maratrat@uca.fr

N2 : Benoît BOBOUL benoit.boboul@uca.fr

N3 : Laure TRANCHET laure.tranchet@uca.fr

Assiduité aux enseignements

Assiduité obligatoire 0 absence autorisées conformément au règlement des études STAPS.

Stages

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Évaluation des connaissances

Absence lors d'une épreuve d'évaluation continue

Pour l'évaluation continue, la mention distingue les absences justifiées des absences injustifiées.

- A partir d'une absence justifiée, un examen de remplacement sera organisé.
- A partir d'une absence injustifiée, l'étudiant sera déclaré défaillant.

L'enseignant peut attribuer une note de pratique d'APSA à des étudiants qui ont une période de dispense telle que leur quantité de pratique est supérieure ou égale à la moitié des leçons programmées. Dans le cas contraire, si l'enseignant peut leur proposer une activité annexe, du type observation, analyse, conseil, etc. à laquelle il adjoint éventuellement une commande de travail à rendre sous forme de dossier, de compte rendu ou autre, l'enseignant peut attribuer une note à l'étudiant, dans la limite maximum de 06/20. Dans tous les cas, il va de soi que ces étudiants

ont pu attester d'une raison médicale légitime. Il convient néanmoins de proposer à l'étudiant de choisir entre le fait d'être déclaré défaillant ou de se voir attribuer une note.

Accès à la salle d'examen

Aucun retard autorisé. Voir règlement des études STAPS

Cas spécifique des EC validés au sein d'UE non validées en évaluation initiale

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Éléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en évaluation initiale malgré les modalités de compensation, l'étudiant peut, s'il le souhaite, repasser en 2^{nde} chance les EC qu'il a validés.

Régime Spécial d'Etudes (RSE)

Les aménagements possibles dans le cadre du RSE sont les suivants (Dans la mesure du POSSIBLE) :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et un groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne...)
- obtenir des aménagements d'examens (évaluation terminale à la place de l'évaluation continue...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.

Maquettes de la formation :

Principe général de compensation :

	Compensation intégrale	Blocs non compensables	Choix de la compensation asymétrique
Niveau 1	X		
Niveau 2		X	
Niveau 3			X

Détails des blocs de connaissances et de compétences :

	Intitulé des blocs de connaissances et de compétences + UE qui les composent	Crédits attribués aux blocs	Indiquer (X) les blocs compensés par aucun autre
Niveau 1			
Niveau 2	Bloc A (S3) : UE 301 305 309 313	15	X
	Bloc B (S3) : UE 302 316 318	15	X
	Bloc C (S4) : UE 401 416 417 420	15	X
	Bloc D (S4) : UE 405 408 411 414	15	X
Niveau 3	A (S5) bloc scientifique – UE 531, UE 532	12	X
	B (S5) bloc spécifique – UE 533, UE 534	9	X
	C (S5) bloc communication – UE 535, UE 550	9	X
	D (S6) bloc professionnalisation - UE 631, UE 636	9	X
	E (S6) bloc transversal – UE 65, UE 66	6	
	F (S6) bloc scientifique et juridique – UE 632, UE 634	6	
	G (S6) bloc audit, marketing et innovation – UE 633, UE 635	9	X

Règles de compensation en cas de compensation asymétrique :Niveau 2 :

Semestre 3 : Bloc A et B non compensables

Semestre 4 : Bloc C et D non compensables

Commentaire blocs asymétriques niveau 3 :

E peut être compensé par D, F et G

F peut être compensé par D, E et G

Licence STAPS - Management du sport (Parcours standard) – NIVEAU 1

Parcours adapté renforcé tel que défini en annexe jointe « Extrait délibération CFVU Parcours adaptés STAPS 2019-2020 ».

(Niveau 1 commun avec les autres niveaux des autres licences STAPS)

Niveau 1 en compensation intégrale

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 30 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec une évaluation terminale comptant pour moins de 70% (50 % si moins de 40 inscrits au parcours)

Semestre 1 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC (Eléments constitutifs de l'UE)	Crédits	Coef.	Coef.	Evaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			Seconde chance				
						Type Contrôle	% EvC/EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	Type Contrôle	% EvC/EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve
101	Enseignements scientifiques sciences de la vie et de la santé (1)	Anatomie 1	6	2	2	EvC	2	QCM		1	QCM	15 min	EvT		1	QCM	15 min
		Bioénergétique de l'exercice musculaire								1	QCM	15 min	EvT		1	QCM	15 min
102	Enseignements scientifiques sciences humaines et sociales (1)	Sociologie des pratiques sportives	6	2	2	EvC	2	E		1	E	1h30	EvT		1	E	1h30
		Histoire du mouvement sportif								1	E	2h	EvT		1	E	2h
103	Enseignement scientifique Economie et Gestion	Economie et gestion du sport	3	1	1	EvC	2	E 80% QCM 20%		1	E	1h30	EvT		1	E	1h30
104	Connaissance technique et culturelle des APS (1) - Enseignements théoriques	THEORIE APSA 1 1 APSA parmi liste ci-dessous.	6	2	0,66	EvT	1	E	1h	1	E	1h	EvT		1	E	1h
		THEORIE APSA 2 1 APSA parmi liste ci-dessous.			0,66	EvT	1	E	1h	1	E	1h	EvT		1	E	1h
		THEORIE APSA 3 1 APSA parmi liste ci-dessous.			0,66	EvT	1	E	1h	1	E	1h	EvT		1	E	1h
105	Connaissance technique et culturelle des APS (1) - Enseignements pratiques	PRATIQUE APSA 1 1 APSA parmi liste ci-dessous.	3	1	0,33	EvC		TP		1	TP	2h	EvT		1	TP	2h
		PRATIQUE APSA 2 1 APSA parmi liste ci-dessous.			0,33	EvC		TP		1	TP	2h	EvT		1	TP	2h
		PRATIQUE APSA 3 1 APSA parmi liste ci-dessous.			0,33	EvC		TP		1	TP	2h	EvT		1	TP	2h
106	Enseignements optionnels	Méthodologie d'aide à l'écrit et soutien	3	1	1	EvC	2	E+M		1	E	1h30	EvT		1	E	1h30
		PPF								1	M		EvT		1	M	
107	UE transversale	Outils informatiques, MTU, recherche documentaire	3	1	1	EvC	2	M + QCM	0h45	2	M + QCM	2h30	EvT		1	QCM	0h45

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

Semestre 2 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC (Eléments constitutifs de l'UE)	Crédits	Coef.	Coef.	Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance				
						Type Contrôle	% EvC/EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	Type Contrôle	% EvC/EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale
201	Enseignements scientifiques sciences de la vie et de la santé (2)	Fonctions biologiques	6	2	1	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	EvT		1	E	1h30
		Biomécanique			1	EvC		2 EvC	E (TD)	2h	1	E	2h	EvT		1	E (TD)	2h
202	Enseignements scientifiques sciences humaines et sociales (2)	Psychologie du développement et de l'apprentissage	6	2	1	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	EvT		1	E	1h30
		Anthropologie des pratiques physiques, sportives et artistiques			1	EvC et EvT	25%	2EvC et 1EvT	E	1h	1	E	1h30	EvT		1	E	1h30
203	Connaissances technique et culturelle des APS (2) - Enseignements théoriques	THEORIE APSA 4 1 APSA parmi liste ci-dessous.	6	2	0,66	EvT		1	E	1h	1	E	1h	EvT		1	E	1h
		THEORIE APSA 5 1 APSA parmi liste ci-dessous.			0,66	EvT		1	E	1h	1	E	1h	EvT		1	E	1h
		THEORIE APSA 6 1 APSA parmi liste ci-dessous.			0,66	EvT		1	E	1h	1	E	1h	EvT		1	E	1h
204	Connaissance technique et culturelle des APS (1) - Enseignements pratiques	PRATIQUE APSA 4 1 APSA parmi liste ci-dessous.	3	1	0,33	EvC			TP		1	TP	2h	EvT		1	TP	2h
		PRATIQUE APSA 5 1 APSA parmi liste ci-dessous.			0,33	EvC			TP		1	TP	2h	EvT		1	TP	2h
		PRATIQUE APSA 6 1 APSA parmi liste ci-dessous.			0,33	EvC			TP		1	TP	2h	EvT		1	TP	2h
205	Enseignements professionnel transversal	Méthodologie du projet d'animation dans les APS : analyse du contexte, planification, mise en œuvre, évaluation (compétence liées aux prérogatives professionnelles du DEUG)	3	1	1	EvT			M + A(1)	1h		M + A(1)	1h	EvT			M + A(1)	1h
206	Enseignements professionnels d'information sur les parcours spécifiques	Connaissance du milieu professionnel parcours 1, 2, 3 et 4	3	1	1	EvT		1	E	2h	1	E	2h	EvT		1	E	2h
207	Langue vivante	Anglais 1.	3	1	1	EvC		2	O + E		2	O + E		EvT		2	O + E	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES : A (1) Autre : conduite de séance

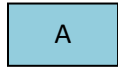
Licence STAPS - Management du sport, MS (Parcours standard) – NIVEAU 2

Compensation intégrale : oui non

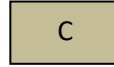
Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : S3 : 15 crédits S4 : 15 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec une évaluation terminale comptant pour moins de 70% (50 % si moins de 40 inscrits au parcours)

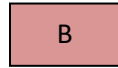
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences et code couleur / légende :



Bloc A : S3 UE 301, UE 305, UE 309, UE 313



Bloc C : S4 UE 401, UE 416, UE 417, E 420



Bloc B : S3 UE 302, UE 316, UE 318



Bloc D : S4 UE 405, UE 408, UE 411, UE 414

Semestre 3 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC (Eléments constitutifs de l'UE)	Crédits	Coef. Total	Coef. EC	Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
						Type Contrôle	% EvC/EvT	Nb. Epr	Nature Epr.	Durée Epr. Term.	Nb. Epr	Nature Epr.	Durée Epr. Term.	Nb. Epr	Nature Epr.	Durée Epr. Term.
301	Enseignements Scientifiques Transversaux SVS	Anatomie 2	6	2	1	EvT		1	E	45 min	1	E	45 min	1	E	45 min
		Adaptations physiologiques à l'exercice			1	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
302	Enseignements scientifiques Transversaux SHS	Sciences de l'intervention professionnelle	6	2	1	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Activité, expérience, et performance			1	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
305	Enseignements Scientifiques Spécifiques aux parcours 3	Événementiels sportifs + Politiques Publiques	3	1	1	EvT+EvC	50%	3	O TP E	1h30	1	EvT	1h30	1	E	1h30
309	Enseignements techniques et technologiques (1) spécifiques parcours 3	Théorie Multi activités hiver	3	1	0,5	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		Théorie activités nautiques			0,5	EvC		2	O et E		1	E	1h	1	E	1h
313	Enseignements techniques et technologiques (2) spécifiques parcours 3	Pratique Multi activités hiver groupe TP 20 Etudiants	3	1	0,5	EvC		3	A		1	A		1	A	
		Pratique activités nautiques (2 groupes)			0,5	EvC		2 EvC	TP		1	TP		1	TP	
316	Enseignements complémentaires spécifiques au parcours 3	Introduction au management des organisations sportives	6	2	0.66	EvC		2CC	E		1	E	1h	1	E	1h
		Ethnographie des espaces sportifs			0.66	EvC		2 EvC	M+E		1	M+E	1h30	1	M	
		Analyse financière et conduite de projets			0.66	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
318	Langue vivante	Anglais 2.1.	3	1	1	EvC		2	O + E		2	O + E		2	O + E	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques) En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

Semestre 4 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC (Eléments constitutifs de l'UE)	Crédits	Coef. Total	Coef. EC	Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
						Type Cont rôle	% EvC/ EVT	Nb. Epr	Nature Epr.	Durée Epr. Term.	Nb. Epr	Nature Epr.	Durée Epr. Term.	Nb. Epr	Nature Epr.	Durée Epr. Term.
401	Enseignements Scientifiques Transversaux	Théories de la motricité et du contrôle moteur	6	2	1	EvT		1	E	1H30	1	E	1H30	1	E	1H30
		Du geste à l'intervention : approche ergonomique des pratiques corporelles			1	EvC et EvT	50%	2TP et 1EvT	2TP+1ET	0h45	1	E	0h45	1	E	0h45
405	Enseignements Scientifiques (1) spécifiques au parcours 3	Droit du sport	6	2	1	EvC		2	E		1	EvT	1h30	1	EvT	1h30
		Entreprises et marques de sport			1	EvT		1	E	1h30	1	EvT	1h30	1	EvT	1h30
408	Enseignements Scientifiques (2) spécifiques au parcours 3	Sociologie des cultures sportives	3	1	1	EvT		1	E	2h	1	EvT	2h	1	E	2h
411	Enseignements techniques et technologiques (3) spécifiques parcours 3	Théorie Multi activités été	3	1	0,33	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		Théorie des loisirs récréatifs et culturels			0,33	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		Théorie des pratiques sportives alternatives et/ou innovantes			0,33	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
414	Enseignements techniques et technologiques (4) spécifiques parcours 3	Pratique Multi activités été	3	1	0,33	EvC		3	A		1	A		1	A	
		Pratique loisirs récréatifs et culturels DANSE			0,33	EvC		1	A		1	A		1	A	
		Pratiques sportives alternatives et/ou innovantes SKATE			0,33	EvC		1	A		1	A		1	A	
416	Enseignement optionnel 1 non obligatoire dans le parcours	Option diplômante ciblée sur APSA ou public particuliers	3	1	0,75	EvC et EvT	50%/50%	2EvC / 1EvT	TP et A		1	A		1	A	
	Enseignement optionnel 2 non obligatoire dans le parcours	Option Pratiques physiques et sportives du jeune enfant			0,75	EvC et EvT	50%/50%	2EvC / 1EvT	TP + E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	Enseignement optionnel 3 non obligatoire dans le parcours	Option concours des collectivités territoriales			0,75	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
	Enseignement transversal	PPF			0,25	EvC		2	O + M	O / 4MN	2	O + M	O / 4 MN	2	O + M	O / 4 MN
417	Stages 50h	Pratique personnelle d'un sport en structure extra universitaire à raison de 100h, et pratique d'animation, d'initiation avec des enfants ou adolescents à raison de 50h (à valider sur L1L2)	3	1	1	EvC		2	M + O	20 min	2	M + O	20 min	2	M + O	20 min
					validation	Note de stage enregistrée sous condition de validation, sinon défaillant					Note de stage enregistrée sous condition de validation, sinon défaillant à l'UE 417			Note de stage enregistrée sous condition de validation, sinon défaillant à l'UE 417		
420	Langue vivante	Anglais 2.2.	3	1	1	EvC			O + E			O + E		O + E		

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques) En

évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES : A : mise en situation pratique sportive.

Licence STAPS - Management du sport (Parcours standard) – NIVEAU 3

Compensation intégrale : oui non

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 45 crédits hors UE libre

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec une évaluation terminale comptant pour moins de 70% (50 % si moins de 40 inscrits au parcours)

Intitulé des blocs de connaissances et de compétences et code couleur / légende :

A : bloc scientifique – UE 531, UE 532

B : bloc spécifique – UE 533, UE 534

C : bloc communication – UE 535, UE 550

D : bloc professionnalisation – UE 631, UE 636

E : bloc transversal – UE 65, UE 66

F : bloc scientifique et juridique – UE 632, UE 634

G bloc audit, marketing et innovation – UE 633, UE 635

Semestre 5 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC	Crédits	Coef.	Évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			Seconde chance					
					Type contrôle	% EvC/EvT	NB Epreuves	Nature épreuve	Durée Epreuve terminale	NB Epreuves	Nature épreuve	Durée Epreuve terminale	Type contrôle	% EvC/EvT	NB Epreuves	Nature épreuve	Durée Epreuve terminale
531	Projet et espaces sportifs	Ingénierie du projet	6	1	EvT		1	E	2H	1	E	2H	EvT		1	E	2H
		Equipements et espaces sportifs		1	EvT		1	E	2H	1	E	2H	EvT		1	E	2H
532	Enseignements scientifiques	Sociologie du loisir et initiation à la recherche	6	1	EvT		2	E+M	2H	2	E + M	2H	EvT		2	E + M	2H
		Sociologie de la pratique et méthodologie de la recherche		1	EvC		2	M+M		1	E	2H	EvT		1	E	2H
533	Pratiques sportives et étude des univers du sport et des loisirs	APS 1 - APPN	3	0,33	EvC		3	A		1	A		EvT		1	A	
		Etude d'un secteur organisationnel		0,66	EvC		3	E+E+O		1	E	2H	EvT		1	O	20 min
534	Outils professionnels et logiques managériales	Accompagnement du projet professionnel	6	0,4	EvC		2	M+E	-	1	E	1H	EvT		1	E	1H
		Gestion des ressources humaines		0,8	EvC		2	E+E		1	E	1h	EvT		1	E	1H
		Analyse financière des organisations sportives		0,8	EvT		1	E	2H	1	E	2H	EvT		1	E	1H
535	Communication et évènementiel	Ingénierie de l'Évènementiel	6	1	EvT		1	E	2H	1	E	2H	EvT		1	E	2H
		Communication		0,33	EvC	50%	2	M+O		1	E	1h	EvT		1	E	1h
		Design et infographie		0,33	EvC	50%	2	M+O		1	E	1h	EvT		1	E	1h
		Réseaux professionnels et réseaux sociaux		0,33	EvC	50%	2	M+O		1	E	1h	EvT		1	E	1h
550	Langue vivante	Anglais 3.1	3	1	EvC		2	O + E		2	O + E		EvT		2	O + E	

REMARQUES :

A : Mise en pratique et évaluation pratique

Semestre 6 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC	Crédits	Coef.	Évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance				
					Type contrôle	% EvC/EVT	NB Epreuves	Nature épreuve	Durée Épreuve terminale	NB Epreuves	Nature épreuve	Durée Épreuve terminale	Type contrôle	% EvC/EVT	NB Epreuves	Nature épreuve	Durée Épreuve terminale
631	Micro-projet	Micro-projet	3	1	EvC		2	M + S		2	M + S		EvT		2	M + S	
632	Enseignements scientifiques	Sport, Territoire et Politiques Publiques	3	0,5	EVT		1	E	2H	1	E	2H	EvT		1	E	1H
		Sciences sociales et organisations sportives		0,5	EVT		1	E	2H	1	E	2H	EvT		1	E	1H
633	Pratiques sportives et territoires récréatifs	APS 2 : Ski	3	0,2	EvC		2	A		1	A		EvT		1	A	
		Audit des territoires sportifs		0,8	EvC		2	M+S		1	E	2H	EvT		1	E	2H
634	Droit, réglementation et normalisation	Management juridique et institutionnel des structures sportives	3	0,5	EvT		1	E	2H	1	E	2H	EvT		1	E	2H
		Normes, sécurité, risques dans les espaces sportifs		0,5	EvT		1	E	2H	1	E	2H	EvT		1	E	2H
635	Innovation et création d'activités nouvelles	Marketing des produits et services sportifs	6	1	EvC		2	E + O	1H	1	E	1H	EvT		1	E	1H
		Gestion de l'innovation		0,25	EVT		1	E	1H	1	E	1H	EvT		1	E	1H
		Culture entrepreneuriale et sport		0,25	EVT		1	E	1H	1	E	1H	EvT		1	E	1H
		Conception de produits et de services		0,5	EvC		1	E+M	-	1	E	1H30	EvT		1	E	1H30
636	Formation professionnelle à l'intervention en management du sport	Stage 100h	6	2	EvC		1	M+S		1	M+S		EvT		1	M+S	
65	UE libre	UE libre	3	1													
66	Langue vivante	Anglais 3.2	3	1	EvC			O + E			O + E		EvT			O + E	

REMARQUES : A : Mise en pratique et évaluation pratique



**UFR SCIENCES ET TECHNIQUES
DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES**
Université Clermont Auvergne

**MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPETENCES**

Année universitaire 2019 - 2020

**Annexe : Admission à la formation
préparant au diplôme d'Etat de masseur-
kinésithérapeute - Passerelle STAPS-Kiné**

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 24 septembre 2019

La Vice-Présidente Formations
en charge de la CFVU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard', is written over a horizontal line.

Françoise PEYRARD

Organisation de la formation

Responsable pédagogique de la « Passerelle STAPS-Kiné » : Éric DORE eric.dore@uca.fr

Contact en scolarité : Marie-Pierre RIEUTORT M-Pierre.RIEUTORT@uca.fr

Une convention entre l'Université Clermont Auvergne et L'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie de Vichy fixe le nombre de places réservées aux étudiants ayant validé le premier niveau d'une Licence Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (10 places), ainsi que les modalités retenues pour sélectionner les étudiants.

L'UFR STAPS met en place un parcours spécifique nommé « Passerelle STAPS-Kiné », au sein du niveau 1 commun aux Licences STAPS, à destination des étudiants candidats à l'entrée à l'IFMK. Cette passerelle comprend des enseignements du 1^{er} niveau de Licence STAPS, deux enseignements d'anatomie de niveau 2 STAPS (suivis dès leur N1 par les étudiants inscrits à la passerelle) ainsi qu'un enseignement spécifique supplémentaire d'anatomie des organisations neurologiques.

Résultats d'admissibilité à l'entrée aux études de masso-kinésithérapie

Tous les étudiants inscrits à la passerelle STAPS-Kiné ayant validé leur N1 STAPS en évaluation initiale avec une moyenne supérieure ou égale à 12/20 figureront dans la liste de classement.

Les étudiants retenus dans cette liste seront ensuite classés selon la moyenne obtenue aux enseignements spécifiques de la passerelle STAPS-Kiné.

Le classement est arrêté par les membres du jury de la passerelle STAPS-Kiné du N1 STAPS. Il comprend les noms et prénoms des étudiants ainsi que leur rang de classement.

L'Université fournit à l'IFMK une liste définitive des étudiants classés pour le recrutement à l'IFMK.

Résultats d'admission

Les résultats d'admission seront prononcés par le jury de sélection de l'IFMK. Une liste principale et une liste complémentaire seront publiées.

L'étudiant effectuera la confirmation de son choix à l'issue de la publication définitive des résultats par l'IFMK. L'IFMK se réserve le droit d'admettre les étudiants inscrits sur les listes complémentaires afin de pourvoir aux places laissées vacantes sur les listes principales ou après désistement éventuel des étudiants.

Rappel des enseignements spécifiques de la Passerelle STAPS-Kiné :

Cf. MCCC des niveaux 1 et 2 des Licences STAPS

	semestre d'enseigne- ment	évaluation initiale			
		coefficient	nb d'épreuves	nature des épreuves	durée des épreuves
Anatomie 1	S1	1	1	QCM	15 mn
Bioénergétique de l'exercice musculaire	S1	1	1	QCM	15 mn
Anatomie 2	S1	1	1	E	45 mn
Fonctions biologiques	S2	1	1	E	1h30
Biomécanique	S2	1	2	TD	2h
Anatomie fonctionnelle	S2	1	1	E	45 mn
Connaissance du milieu professionnel (APAS)	S2	1	1	E	1h
Anatomie des organisations neurologiques	S2	1	1	QCM	20 mn
Anatomie spécifique Kiné*	S2	2	1	E*	1h

E : écrit ; O : oral ; TD : travaux dirigés ; QCM : questions à choix multiples ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

REMARQUES :

* : Évaluation terminale portant sur l'ensemble des enseignements d'anatomie



**MODALITES DE CONTRÔLE
DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES
Année universitaire 2019 - 2020**

**Master
STAPS : Activité Physique Adaptée et Santé
(APA-S)**

Conseil de Gestion de l'UFR STAPS : avis favorable le 5 Juillet 2019
Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 24 septembre 2019

La Vice-Présidente Formations
en charge de la CFVU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard', is positioned above the name of the official.

Françoise PEYRARD

Organisation de la formation

Responsable pédagogique de la mention :

Nathalie BOISSEAU

M1 : Sébastien RATEL, sebastien.ratel@uca.fr, pas de différenciation entre parcours en M1

M2 : Nathalie BOISSEAU, nathalie.boisseau@uca.fr - Parcours APS et APECS

Intitulés des parcours de la mention et référents pédagogiques

Les parcours ne sont présents qu'en Master 2

- Parcours 1 : Activité physique et santé (APS) - Nathalie Boisseau
- Parcours 2 : Activité physique, expérience corporelle, santé - Nathalie Boisseau

Contact en scolarité :

Isabelle CROMARIAS, isabelle.cromarias@uca.fr

Assiduité aux enseignements

Une absence est considérée comme justifiée dans les cas suivants :

- pour des raisons de santé attestées par un certificat médical ;
- pour des raisons familiales telles que le décès ou la maladie grave d'un proche ;
- pour des convocations officielles (tribunal, examen du permis de conduire, armée...);
- pour des compétitions sportives officielles ;

- pour des raisons autres que celles précédemment citées et qui répondraient à des conditions jugées comme suffisantes par le responsable pédagogique du diplôme.

Ces documents doivent être remis à la scolarité du diplôme et une photocopie à l'enseignant du cours concerné.

En cas d'absence injustifiée, l'étudiant sera déclaré défaillant pour la première session d'examens.

Master : Enseignements concernés : Travaux dirigés et Travaux Pratiques

0 absence injustifiée (justification à fournir dans les 7 jours).

Modalité de contrôle : émargement + comptage des étudiants

Les absences sont gérées par l'enseignant responsable du cours.

Stages

La durée du stage en M1 est de deux mois et d'un minimum de 5 mois en M2. Des stages complémentaires sont possibles dans les situations fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Les stages ont lieu préférentiellement entre Janvier et début Juin. Tout autre option est théoriquement possible dans la mesure où l'étudiant peut assister au tronc commun et UE optionnelles et spécifiques.

Evaluation des connaissances

Absence lors d'une épreuve d'évaluation continue

Pour l'évaluation continue, la composante distingue les absences justifiées des absences injustifiées.

Master : A partir d'une absence justifiée, un examen de remplacement sera organisé.

A partir d'une absence injustifiée, l'étudiant sera déclaré défaillant.

Accès à la salle d'examen

Aucun délai durant lequel un étudiant en retard serait tout de même accepté, ceci s'applique à l'ensemble des formations de la composante.

Cas spécifique des EC validés au sein d'UE non validées en évaluation initiale

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Éléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en évaluation initiale malgré les modalités de compensation :

- l'étudiant doit repasser en 2^{nde} chance l'intégralité des EC, y compris les EC qu'il a validés
- l'étudiant peut, s'il le souhaite, repasser en 2^{nde} chance les EC qu'il a validés, sous réserve d'un échange préalable avec le responsable pédagogique.

Au sein d'une UE non validée, l'étudiant doit repasser l'ensemble des EC pour lesquelles la note fut inférieure à 10. Une absence en seconde chance génère le maintien de la note d'origine. Si l'étudiant se présente pour composer en 2^{nde} chance, la meilleure des deux notes est retenue.

Régime Spécial d'Etudes (RSE)

Les aménagements possibles dans le cadre du RSE sont les suivants :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et un groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les CM et TD seulement)
- obtenir des aménagements d'examens (évaluation terminale à la place de l'évaluation continue, hors TP)

Le RSE ne peut pas concerner les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.

Modalités de compensation

La délivrance du diplôme est conditionnée par l'obtention :

- de la moyenne à la partie enseignement (ensemble des UE hors stage)
- de la moyenne à l'EU stage

et donc de la moyenne à l'année (moyenne des 2 semestre stage compris)

Le calcul de la moyenne de la partie enseignement (ensemble des UE des deux semestres hors stage) s'effectue en pondérant chaque UE par le nombre de crédits qui lui sont attribués

MASTER mention : STAPS : Activité Physique Adaptée et Santé

M1 Semestre 1 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Activité et projet EC 1 : Analyse de l'activité EC 2 : Ingénierie du projet	3	1.5 1.5	EvT EVT		2 1	E+M M	2h	2 1	E+ M M	2h	1 1	E M	2h
UE 2 : Outils et méthodologie EC 1 : Communication EC 2 : Initiation à la recherche EC 3 : Langue Vivante	9	3 3 3	EvT EVT EVT		1 1 1	M O O	 15' 1h	1 1 1	M O O	 15' 1h	1 1 1	M O O	 15' 1h
UE 3 : Activité physique, milieu professionnels, santé (3EC au choix) EC 1 : Education à la santé et milieu professionnels EC 2 : Désordres métaboliques, activités physiques, prises en charge institutionnelles EC 3 : Education, suivi et programmation nutritionnels EC 4 : Introduction à la démarche ergonomique	9	3 3 3 3	EvT EvC+ EVT EVT EvT		1 3 1 1	E E+M E E	1h30 2h 2h 1h30	1 3 1 1	E E+M E E	1h30 2h 2h 1h30	1 1 1 1	E E E E	1h30 2h 2h 1h30
UE 4 : Approche scientifique spécifique EC 1 : Métabolisme énergétique et adaptations hormonales	9	4.5	EvC+ EVT	30/70	3	E+M	2h	3	E+M	2h	1	E	2h

EC 2 : Structure et fonction des systèmes musculo-squelettiques		4.5	EvC+ EVT	30/70	3	E+M	2h	3	E+M	2h	1	E	2h
---	--	-----	-------------	-------	---	-----	----	---	-----	----	---	---	----

EvC : évaluation continue ; EVT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

M1 Semestre 2 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{de} chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Problématisation et analyse réflexive EC 1 : Epistémologie EC 2 : Communication	3	1.5 1.5	EvC/EvT	25/75	3 1	E+M M	2h	3 1	E+M M	2h	1 1	E M	2h
UE 2 : Prévention, intervention EC 1 : Analyse ergonomique de l'activité EC 2 : Prévention et prise en charge professionnelle	6	3 3	EvT		1	M		1	M		1	M	
UE 3 : Approche scientifique et méthodologique spécifique EC 1 : Outils de mesures : aspects biochimiques, mécaniques et imagerie EC 2 : Micro-Projet	6	3 3	EvT		3 1	M M		3 1	M M	2h	1 1	E M	2h
UE 4 : Méthodologie de stage EC 1 : Travail thématique EC 2 : Méthodologie de la recherche	6		EvT EvT		1 1	M M		1 1	M M		1 1	M M	
UE 5 : Stage (2h d'encadrement par étudiant)	9		EvT		2	M+S	30'	2	M+S	30'	2	M+S	30'

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

MASTER mention : STAPS : Activité Physique Adaptée et Santé – Parcours Activité Physique et Santé (APS)

M2 Semestre 3 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{de} chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Corps et Santé <u>EC 1</u> : Activité physique, expérience corporelle et santé <u>EC 2</u> : Approche scientifiques du corps	3	1.5	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		1.5	EvT		1	O	15'	1	O	15'	1	O	15'
UE 2 : Langue Vivante <u>EC 1</u> : Anglais	3	3	EvC		2	O + E		2	O + E		1	O	15'
UE 3 : Méthodologies <u>EC 1</u> : Méthodologie – Micro-projet	3	3	EvT		1	O	15'	1	O	15'	1	O	15'
UE 4 : Des savoirs à la conception (3 EC au choix) <u>EC 1</u> : Contrôle et gestion de la masse musculaire dans les situations pathologiques <u>EC 2</u> : Exercice, vieillissement, troubles du métabolisme et santé <u>EC 3</u> : Accompagnement psychologique ; adhésion à la pratique physique <u>EC 4</u> : Maladies cardiovasculaires physiopathologie et réhabilitation par l'activité physique	9	3	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		3	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		3	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		3	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h

EC 5 : Physiologie de l'exercice chez l'enfant : implication chez l'enfant obèse		3	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
EC 6 : Innovation and Uses : from product to service		3	EvT		1	M		1	M		1	M	1h
EC 7 : Foie, Pancréas, Intestin: Pathologies et influence de l'exercice		3	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
UE 5 : Connaissances scientifiques spécifiques													
EC 1 : Education à la santé : place de l'APA		3	EvT		1	M		1	M		1	M	
EC 2 : Balance énergétique et pathologie : interaction nutrition et exercice	12	3	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
EC 3 : Fonction neuromusculaire – Entraînement et réadaptation		3	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
EC 4 : Métabolisme et nutrition, âge et programmation de APS		3	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

M2 Semestre 4 :	Crédits affectés à l'UE	Coef f des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 3 : Stage en milieu professionnel (min 20 semaines) (3h d'encadrement par étudiant)	30	12	EvT		2	M+S	30'	2	M+S	30'	2	M+S	30'

MASTER STAPS : Activité physique adaptée et Santé - Parcours : Activité Physique, expérience corporelle, santé (APECS)

M2 Semestre 3 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
			Type de contrôle	% EvC/ EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Corps et Santé <u>EC 1</u> : Activité physique, expérience corporelle et santé <u>EC 2</u> : Approche scientifiques du corps	3	1.5	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
1.5		EvT		1	O	15'	1	O	15'	1	O	15'	
UE 2 : Langue Vivante <u>EC 1</u> : Anglais	3	3	EvC		2	O + E		1	O	15'	1	O	15'
UE 3 : Méthodologies <u>EC 1</u> : Méthodologie – Micro-projet	3	3	EvT		1	O	15'	1	O	15'	1	O	15'
UE 4 : Des savoirs à la conception (3 EC au choix) <u>EC 1</u> : Contrôle et gestion de la masse musculaire dans les situations pathologiques <u>EC 2</u> : Exercice, vieillissement, troubles du métabolisme et santé <u>EC 3</u> : Accompagnement psychologique ; adhésion à la pratique physique	9	3	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
3		EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h	
3		EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h	
3		EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h	

<u>EC 4</u> : Métabolisme et nutrition, âge et programmation des APS		3	EvT		1	M		1	M		1	M	
<u>EC 5</u> : Education à la santé : place de l'APA		3	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
<u>EC 6</u> : Fonction neuromusculaire – entraînement et réadaptation		3	EvT		1	M		1	M		1	M	
<u>EC 7</u> : Ethnography and interpretation		3	EvT		1	M		1	M		1	M	
<u>EC 8</u> : Innovation and USES : from product to service		3	EvT		1	M		1	M		1	M	
<u>EC 9</u> : Ritual dance and performance		3	EvT		1	M		1	M		1	M	
<u>EC 10</u> : Structuring knowledge in digital age		3	EvT		1	M		1	M		1	M	
UE 5 : Connaissances scientifiques spécifiques													
<u>EC 7</u> : Foie, Pancréas, Intestin: Pathologies et influence de l'exercice		3	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
<u>EC 2</u> : Balance énergétique et pathologie : interaction nutrition et exercice	12	3	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
<u>EC 3</u> : Physiologie de l'exercice chez l'enfant : implication chez l'enfant obèse		3	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
<u>EC 4</u> : Maladies cardiovasculaires : physiopathologie et réhabilitation par l'activité physique		3	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1h	E	1h

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

M2 Semestre 4 :

	Crédits affectés à l'UE	Coef f des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 3 : Stage en laboratoire (min 20 semaines) (3h d'encadrement par étudiant)	30	12	EvT		2	M+S	30'	2	M+S	30'	2	M+S	30'

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.



**UFR SCIENCES ET TECHNIQUES
DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES**
Université Clermont Auvergne

**MODALITES DE CONTRÔLE
DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES
Année universitaire 2019 – 2020**

**Master
Civilisations, cultures et sociétés**

Conseil de Gestion de l'URF STAPS : avis favorable le 5 juillet 2019
Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 24 septembre 2019

La Vice-Présidente Formations
en charge de la CFVU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard'.

Françoise PEYRARD

Organisation de la formation

Responsable pédagogique de la mention :

RIX-LIEVRE Géraldine, geraldine.rix@uca.fr

Intitulés des parcours de la mention et référents pédagogiques

<i>Intitulé du parcours type 1*</i>	La danse comme objet anthropologique (LD0A)	
<i>Responsable du parcours-type</i>	Nom : BLANCHIER Grade : MCF Tél professionnel : 04 73 40 53 55 Courriel : raphaël.blanchier@uca.fr	Prénom : Raphaël Section CNU : 74 - STAPS Laboratoire de recherche : ACTé
<i>Intitulé du parcours type 2*</i>	Choreomundus – International Master in Dance Knowledge, Practice and Heritage	
<i>Responsable du parcours-type</i>	Nom : RIX-LIEVRE Grade : PR Tél professionnel : 04 73 40 78 55 Courriel : geraldine.rix@uca.fr	Prénom : Géraldine Section CNU : 74 - STAPS Laboratoire de recherche : ACTé

Contact en scolarité :

Parcours LDOA : Isabelle CROMARIAS – isabelle.cromarias@uca.fr

Parcours Choreomundus : Elise CARRARO – elise.carraro@uca.fr

Assiduité aux enseignements (le cas échéant)

Une absence est considérée comme justifiée dans les cas suivants :

- pour des raisons de santé attestées par un certificat médical ;
- pour des raisons familiales telles que le décès ou la maladie grave d'un proche ;
- pour des convocations officielles (tribunal, examen du permis de conduire, armée...) ;
- pour des compétitions sportives officielles ;
- pour des raisons autres que celles précédemment citées et qui répondraient aux conditions de la force majeure.

Ces documents doivent être remis exclusivement à la scolarité du diplôme.

Master : Enseignements concernés : Travaux dirigés et Travaux Pratiques
0 absence injustifiée (justification à fournir dans les 7 jours).

Modalité de contrôle : émargement + comptage des étudiants
Les absences sont gérées par l'enseignant responsable du cours.

Stages

Entre janvier et fin août, d'un minimum de 2 mois en M1 et en M2.

Aucune absence injustifiée admise (justification à fournir dans les 7 jours). Les absences sont gérées par le maître de stage.

Des stages complémentaires sont possibles dans les situations fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Évaluation des connaissances

Absence lors d'une épreuve d'évaluation continue

Pour l'évaluation continue, la composante ne distingue pas les absences justifiées des absences injustifiées.

Master : 0 absence tolérée.

Dès une absence : soit 0/20 à l'EvC, soit passage EvT

Accès à la salle d'examen

Aucun délai durant lequel un étudiant en retard serait tout de même accepté, ceci s'applique à l'ensemble des formations de la composante.

Régime Spécial d'Etudes (RSE)

Les aménagements possibles dans le cadre du RSE sont les suivants :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et de groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne...)
- obtenir des aménagements d'examens (évaluation terminale à la place de l'évaluation continue...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.

Modalités de compensation (pour les masters exclusivement)

En ce qui concerne les Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences de chaque mention de master de l'UFR STAPS, l'Unité d'Enseignement Stage est non compensable et ne participe pas au processus de compensation.

Maquettes de la formation :

Master mention : Civilisation, cultures et société - Parcours : La danse comme objet anthropologique

M1 Semestre 1 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC	Crédits	Coefficients	Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance				
					Type Contrôle	% EvC / EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	Type Contrôle	% EvC / EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale
UE 7.1	Savoirs et pratiques en danse	Intro to ethnochoreology and the anthropology of dance	15	6	EvT		1	M	x	1	M	x	EvT		1	M	x
		Danse. Approches anthropologiques		3	EvC/ EvT	50/ 50	2	M+O/ E	3h	1	M+O/E	3h	EvT		1	O	20 min
		Cinéma de fiction : courants, réalisateurs, films de référence		1.5	EvC/ EvT	50/ 50	2	M+O/ E	3h	1	M+O/E	x	EvT		1	O	20 min
		Fondamentaux : politiques et institutions culturelles		1.5	EvT		1	E	1h	1	E	1h	EvT		1	E	1h
		Danse : Grands courants et performers scène contemp.		3	EvC/ EvT	50/ 50	2	M+O/ E	3h	1	M+O/E	3h	EvT		1	O	20 min
UE 7.2	Approche anthropologique de l'activité : concepts, outils, méthodes	Analyse de l'activité	15	3	EvT		2	M+E	2h	1	M+E	2h	EvT		1	E	2h
		Analyse et écriture du mouvement		3	EvT		1	E	2h	1	E	2h	EvT		1	E	2h
		Ethnographic res. methods		3	EvC		2	O+M	x	1	M	x	EvT		1	M	x
		Anthropologie de l'activité d'arbitrage		3	EvC/ EvT	30/ 70	4	O + M	20 minutes	1	O + M	20 minutes	EvT		1	M	x
		Communication		1,5	EvT		1	E	2h	1	E	2h	EvT		1	O	20 min
		Initiation à la recherche		1,5	EvT		1	O	15 minutes	1	O	15 minutes	EvT		1	O	15 min

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

M1 Semestre 2 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC	Crédits	Coefficients	Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance				
					Type Contrôle	% EvC/ EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	Type Contrôle	% EvC/ EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale
UE 8.1	Problématisation et analyse réflexive	Epistémologie	3	1,5	EvC/ EvT	25/75	5	M+E	2h	2	M+E	2h	EvT		1	E	2H
		Communication		1,5	EvC/ EvT	40/60	3	M+O	15 min	2	M+O	15 min	EvT		1	O	15 min
UE 8.2	Politiques publiques et espaces de production dans les arts du spectacle (2 au choix)	Théâtre	6	3	EvC/ EvT	50/50	2	M,O/E	3h	2	M,O/E	3h	EvT		1	O	20 min
		Musique		3	EvC/ EvT	50/50	2	M,O/E	3h	2	M,O/E	3h	EvT		1	O	20 min
		Politiques pub. et espaces sport. et art.		3	EvC/ EvT	30/70	3	E + M	1h30	1	M	x	EvT		1	E	2h
UE 8.3	Approche scientifique et méthodologique spécifique	Expérience et son analyse	6	3	EvT		1	E	4h	1	E	4h	EvT		1	E	4h
		Atelier chorég. (SUC) et analyse réflexive		3	EvT		2	M + TP	x	2	M + TP	x	EvT		1	M	x
U.E 8.4	Stage	Méthodologie de la recherche	15	3	EvT		1	O	15 min	1	O	15 min	EvT		1	O	15 min
		Stage (3h par étudiant)		12	EvT		2	M+S	20 min	2	M+S	20 min	EvT		2	M+S	20 min

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

M2 Semestre 3 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC	Crédits	Coefficients	Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance				
					Type Contrôle	% EvC/EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	Type Contrôle	% EvC/EvT	NB Epreuves	Nat. Epreuve	Durée Ep. term.
UE 9.1	Patrimoine culturel immatériel dans l'ère de la numérisation 5 (1er EC obligatoire + 2 EC au choix)	Critical perspectives on ICH	15	9	EvT		2	M	x	2	M	x	EvT		2	M	x
		Structuring knowledge		3	EvT		1	M	x	1	M	x	EvT		1	M	x
		Séminaire Ethnomus. et Anth. Danse		3	EvC		2	O	30 minutes	2	O	30 minutes	EvT		1	O	30 min
		Atelier "La danse comme objet anthropologique »		3	EvT		1	M	x	1	M	x	EvT		1	M	x
		Ritual, dance and performance		3	EvT		1	M	x	1	M	x	EvT		1	M	x
UE 9.2	Anthropologie de la danse: concepts et méthodes (3 premiers EC obligatoires + 2EC au choix parmi les suivantes)	Corporeal experience	15	4	EvT	100	1	M	x	1	M	x	EvT		1	M	x
		From field to text		4	EvT	100	1	O	15 minutes	1	O	15 minutes	EvT		1	O	15 min
		Anthropologie cognitive des pratiques corporelles		4	EvT	100	1	M	x	1	M	x	EvT		1	M	x
		Approches scientifiques du corps		1,5	EvT	100	1	O	30 min	1	O	30 min	EvT		1	O	30 min
		Danse. Approches anthropologiques		1,5	EvC/EvT	50/50	2	M+O/E	3h	1	M+O/E	3h	EvT		1	O	20 min
		Gestion des établissements culturels		1,5	EvC/EvT	50/50	3	A+E	2h	1	E	2h	EvT		1	O	20 min
		Droit du travail et de la propriété intellectuelle		1,5	EvC/EvT	50/50	3	A+E	2h	1	E	2h	EvT		1	O	20 min
		Financement du secteur		1,5	EvC	100	2	A	x	1	A	x	EvT		1	E	2h
		Langue vivante		1,5	EvT	100	2	E/O	x	2	E/O	15 min	EvT		1	M	x
		Ethnography and interpretation		1,5	EvC	100	2	E/O	x	2	E/O	10 min	EvT		1	M	x

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale ; E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)
 En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

M2 Semestre 4 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC	Crédits	Coefficients	Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance				
					Type Contrôle	% EvC/ EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	Type Contrôle	% EvC/ EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale
UE 10.1	Enseignements fondamentaux	Séminaire Ethnomusicologie et Anthropologie de la danse	3	1	EvC		2	O	30min	1	M	x	EvT		1	M	x
		Atelier "La danse comme objet anthropologique"		2	EvT		1	M	x	1	M	x	EvT		1	M	x
UE 10.2	Professionnalisation (1er EC obligatoire + 1 EC au choix)	Diriger un établissement culturel	6	2	EvT		1	M	x	1	M	x	EvT		1	E	2h
		Organisation et mise en place d'un colloque		4	EvC		2	TP	x	1	M	x	EvT		1	M	x
		Mise en place et finalisation d'un événement culturel		4	EvC		2	TP	x	1	M	x	EvT		1	M	x
UE 10.3	Stage	Stage (3h d'encadrement par étudiant)	21	21	EvT		2	M+S	20 min	2	M+S	20 min	EvT		2	M+S	20 min

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

Master mention : Civilisation, cultures et société -

Parcours : Choreomundus, international master in dance knowledge, practice and heritage

Le parcours 2 Choreomundus – International Master in Dance Knowledge, Practice and Heritage est un master conjoint Erasmus + Erasmus Mundus (EMJMD) coordonné par l'Université Clermont Auvergne en partenariat avec trois autres universités européennes, l'Université Norvégienne de Science et Technologie (NTNU), Trondheim, Norvège ; l'Université de Roehampton, Londres (UR), Royaume-Uni ; l'Université de Szeged (SZTE), Hongrie. Les étudiants, après un cours intensif à l'UCA, passent une première année en Norvège ou Hongrie en fonction de leur orientation scientifique, le semestre 3 en France et leur quatrième semestre au Royaume-Uni.

M2 Semestres 1 et 2 :

Semestres gérés par les universités de Trondheim (Norvège) ou de Szeged (Hongrie). Modalités de Contrôle des Connaissances non disponibles.

M2 Semestre 3 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC	Crédits	Coefficients	Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance				
					Type Contrôle	% EvC/ EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	Type Contrôle	% EvC/ EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale
UE 9.1	Patrimoine culturel immatériel dans l'ère de la numérisation	Critical perspectives on IICH	15	9	EvT		2	M	x	2	M	x	EvT		2	M	x
		Structuring knowledge in the digital age		3	EvT		1	M	x	1	M	x	EvT		1	M	x
		Ritual, dance and performance		3	EvT		1	M	x	1	M	x	EvT		1	M	x
UE 9.2	Anthropologie de la danse: concepts et méthodes	Corporeal experience	15	3	EvT		1	M	x	1	M	x	EvT		1	M	x
		From field to text (Dissertation A)		3	EvT		1	O	15 minutes	1	O	15 minutes	EvT		1	O	15 minutes
		Ethnography and interpretation (Dissertation B)		3	EvC		2	E/O	x	1	M	x	EvT		1	M	x
		Dissertation C (Stage)		6	EvT		1	M	x	1	M	x	EvT		1	M	x

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

M2 Semestre 4 :

Semestre géré par l'Université de Roehampton (Royaume-Uni).



**MODALITES DE CONTRÔLE
DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES
Année universitaire 2019 - 2020**

**Master STAPS :
Ingénierie et ergonomie de l'activité
physique**

Conseil de Gestion de l'UFR STAPS : avis favorable le 5 juillet 2019
Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 24 septembre 2019

La Vice-Présidente Formations
en charge de la CFVU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard', is positioned above the name of the Vice-President of Formations.

Françoise PEYRARD

Organisation de la formation

Responsable pédagogique de la mention :

Fabien COUTAREL, fabien.coutarel@uca.fr

Responsables M1 :

Joffrey BEAUJOUAN, joffrey.beaujouan@uca.fr

Michel RECOPE, michel.recope@uca.fr

Responsables M2 :

Fabien COUTAREL, fabien.coutarel@uca.fr (parcours Intervention ergonomique et conception des systèmes complexes – IECSC)

Géraldine RIX-LIEVRE, geraldine.rix@uca.fr (parcours Activité Physique, expérience corporelle, santé – APECS)

Intitulés des parcours de la mention et référents pédagogiques

- Parcours 1 : Intervention ergonomique et conception des systèmes complexes -
Fabien COUTAREL, 04 73 40 77 35, fabien.coutarel@uca.fr
- Parcours 2 : Activité physique, expérience corporelle, santé -
RIX-LIEVRE Géraldine, 04 73 40 78 55, geraldine.rix@uca.fr

Contact en scolarité :

Isabelle CROMARIAS, isabelle.cromarias@uca.fr

Assiduité aux enseignements

Une absence est considérée comme justifiée dans les cas suivants :

- pour des raisons de santé attestées par un certificat médical ;
- pour des raisons familiales telles que le décès ou la maladie grave d'un proche ;
- pour des convocations officielles (tribunal, examen du permis de conduire, armée...) ;
- pour des compétitions sportives officielles ;

- pour des raisons autres que celles précédemment citées et qui répondraient à des conditions jugées comme suffisantes par le responsable pédagogique du diplôme.

Ces documents doivent être remis à la scolarité du diplôme et une photocopie à l'enseignant du cours concerné.

En cas d'absence injustifiée, l'étudiant sera déclaré défaillant pour la première session d'examens.

Master : Enseignements concernés : Travaux dirigés et Travaux Pratiques

0 absence injustifiée (justification à fournir dans les 7 jours).

Modalité de contrôle : émargement + comptage des étudiants
Les absences sont gérées par l'enseignant responsable du cours.

Stages

Aucune absence injustifiée admise (justification à fournir dans les 7 jours). Les absences sont gérées par le maître de stage. En cas d'absence injustifiée, l'étudiant sera déclaré défaillant pour la première session d'examens.

En M1, les stages se déroulent de mars à juin et n'excèdent pas 40 jours.

En M2, pour le parcours IECSC, la durée de stage est au moins de 12 semaines entre le 1^{er} septembre et le 15 septembre année n+1. Il peut se faire sous différents statuts : stagiaire alternant, apprenti, contrat de professionnalisation et salarié.

En M2 parcours APECS, le stage dure 5 mois, entre le 1^{er} septembre et le 15 septembre de l'année n+1.

Des stages complémentaires sont possibles dans les situations fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Evaluation des connaissances

Absence lors d'une épreuve d'évaluation continue

Enseignements concernés : Travaux dirigés et Travaux Pratiques

0 absence injustifiée (justification à fournir dans les 7 jours).

Modalité de contrôle : émargement + comptage des étudiants

Les absences sont gérées par l'enseignant responsable du cours.

Accès à la salle d'examen

Aucun délai **durant lequel un étudiant en retard serait tout de même accepté, ceci s'applique à l'ensemble des formations de la composante.**

Régime Spécial d'Etudes (RSE)

Les aménagements possibles dans le cadre du RSE sont les suivants :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et un groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les CM et TD seulement)
- obtenir des aménagements d'examens (contrôle terminal à la place du contrôle continu, hors TP)

Le RSE ne peut pas concerner les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.

Modalités de compensation

La délivrance du diplôme est conditionnée par l'obtention :

- de la moyenne à la partie enseignement (ensemble des UE hors stage)
- de la moyenne à l'UE stage

et donc de la moyenne à l'année (moyenne des 2 semestres stage compris)

Le calcul de la moyenne de la partie enseignement (ensemble des UE des deux semestres hors stage) s'effectue en pondérant chaque UE par le nombre de crédits qui lui sont attribués

Cas spécifique des EC validés au sein d'UE non validées en évaluation initiale

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Eléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en évaluation initiale malgré les modalités de compensation :

- l'étudiant peut, s'il le souhaite, repasser en 2nde chance les EC qu'il a validés.

MASTER mention : STAPS IEAP - Parcours 1 : Intervention ergonomique et conception des systèmes complexes

M1 Semestre 1 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences												
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance				
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.		
UE 1 : Communication et projet <u>EC 1</u> : Ingénierie du projet <u>EC 2</u> : Communication <u>EC 3</u> : Anglais	6	1.5 1.5 3	EvC EvT EvC		2 1 2	O+M E O+M		2h	1 1 2	M E O+M		15'	1 1 1	O O E	20' 20' 1h30
UE 2 : Recherche, activité et formation <u>EC 1</u> : Analyse de l'activité <u>EC 2</u> : Etude de l'activité – perspectives de formation <u>EC 3</u> : Initiation à la recherche	9	3 3 3	EvT EvT EvT		2 2 1	E+M O+M O		2h 30' 15'	2 2 1	E+M O+M O		2h 30' 15'	1 1 1	E O O	2h 15' 15'
UE 3 : Travail, entreprise et ergonomie <u>EC 1</u> : Introduction à la démarche ergonomique <u>EC 2</u> : Analyse ergonomique du travail : individu –collectif-système 1/2 <u>EC 3</u> : Analyse ergonomique du travail : individu –collectif-système 2/2	9	3 3 3	EvC EvC+EvT EvC		2 3 2	E E+O E+O		3h + 1h 2h + 15'	2 2 2	E E+O E+O		3h + 1h 2h + 15' 2h + 15'	1 1 1	E E E	3h 2h 1h30

UE 4 : Approche anthropologique de l'activité <u>EC 1</u> : Anthropologie de l'activité d'arbitrage <u>EC 2</u> : Ethnographic research methods	6	3	EvC+EvT	30/70	4	O+M	20'	2	O+M	20'	1	M
		3	EvC		2	O+M	15' O	1	M		1	M

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

M1 Semestre 2 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Problématisation et analyse réflexive <u>EC 1</u> : Epistémologie <u>EC 2</u> : Communication	3	1.5	EvC+EvT	25/75	5	M+E	2h	2	M+E	2h	1	E	2h
1.5		EvC+EvT	40/60	3	M+O	15'	2	M+O	15'	1	O	15'	
UE 2 : Expérience corporelle et dimensions de l'activité (3 au choix) <u>EC 1</u> : Les dimensions psychologiques dans les analyses ergonomiques de l'activité <u>EC 2</u> : Les dimensions physiologiques dans les analyses ergonomiques de l'activité <u>EC 3</u> : Expérience et son analyse	9	3	EVT		1	E	2h	1	E	2h	1	M	
3		EvC		2	O+E		1	E	2h	1	M		
3		EVT		1	E	4h	1	E	4h	1	E	4h	
UE 3 : Analyse ergonomique du travail et de l'activité <u>EC 1</u> : De la construction de la demande et diagnostic ergonomique de performance <u>EC 2</u> : Diagnostic ergonomique de performance, besoins et axes de travail	3	1.5	EvC		2	M+O		1	M		1	M	
1.5		EvC		2	E+O		2	E+O	2h+15'	1	E	1h30	

UE 4 : Méthodologie (1EC au choix) EC 1 : Ergonomie : travail thématique EC 2 : Méthodologie de la recherche	3	3 3	EvT EvT		1 1	M O	15'	1 1	M O	15'	1 1	M O	15'
UE 5 : Stage (3h d'encadrement par étudiant)	12	12	EvT		2	M+S	30'	2	M+S	30'	1	M+S	20'

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

M2 Semestre 3 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Corps et Santé <u>EC 1</u> : Activité physique, expérience corporelle et santé <u>EC 2</u> : Approches scientifiques du corps	3	1.5	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
1.5		EvT		1	O	30'	1	O	30'	1	O	30'	
UE 2 : Langue vivante <u>EC 1</u> : Anglais	3	3	EvT		2	O+M	15'	2	O+M	15'	2	O+E	15'
UE 3 : Ingénierie de l'intervention ergonomique <u>EC 1</u> : Construction de l'intervention ergonomique <u>EC 2</u> : Construction du diagnostic ergonomique de performance <u>EC 3</u> : Du diagnostic à l'accompagnement ergonomique de recherche de solutions	9	3	EvT		1	M		1	M		1	M	
3		EvT		1	M		1	M		1	M		
3		EvC		2	O	20'+20'	2	O	20'+20'	2	O	20'+20'	
UE 4 : Usage et intervention <u>EC 1</u> : Innovation and Uses : from product to service <u>EC 2</u> : Démarches et formes d'intervention ergonomique <u>EC 3</u> : Accompagnement et formation à la pratique	9	3	EvT		1	M		1	M		1	M	
3		EvT		1	M		1	M		1	M		
3		EvT		1	M		1	M		1	M		

UE 5 : Entreprise, environnement socio-économique et ergonomie <u>EC 1</u> : Entreprise : organisation, environnement, technologies et systèmes de travail <u>EC 2</u> : Santé, sécurité et fiabilité au travail	6	3	EvT	1	M	1	M	1	M
		3	EvT	1	M	1	M	1	M

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

M2 Semestre 4 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EVT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Recherche et conception <u>EC 1</u> : Recherche, complexité et conception <u>EC 2</u> : Activité et conception de dispositifs de formation	3	1.5	EvT		1	M		1	M		1	M	
		1.5	EvT		2	M+O	15'	2	M+O	15'	2	M+O	15'
UE 2 : Ingénierie de l'intervention ergonomique en conception <u>EC 1</u> : Accompagnement ergonomique des processus de conception <u>EC 2</u> : Micro-projet : conception du poste de travail, métier et pratiques professionnelles <u>EC 3</u> : Ambiances thermiques, acoustiques, lumineuses et vibratoires dans la pratique de l'ergonome	6	2	EvC		2	E+O	1h+30'	2	E+O	1h30+30'	2	E+O	1h+30'
		2	EvT		1	M		1	M		1	M	
		2	EvT		1	M		1	M		1	M	
UE 3 : Stage (3h d'encadrement par étudiant)	21	21	EvT		2	M+S	40'	2	M+S	40'	2	M+S	40'

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

MASTER mention : STAPS : IEAP - Parcours 2 : Activité Physique, expérience corporelle, santé

M1 Semestre 1 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences												
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance				
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.		
UE 1 : Communication et projet EC 1 : Ingénierie du projet EC 2 : Communication EC 3 : Anglais	6	1.5 1.5 3	EvC EvT EvC		2 1 2	O+M E O+M		2h	1 1 2	M E O+M		15'	1 1 1	O O E	20' 20' 1h30
UE 2 : Recherche, activité et formation EC 1 : Analyse de l'activité EC 2 : Etude de l'activité – perspectives de formation EC 3 : Initiation à la recherche	9	3 3 3	EvT EvT EvT		2 2 1	E+M O+M O		2h 30' 15'	2 2 1	E+M O+M O		15'	1 1 1	E O O	2h 15' 15'
UE 3 : Travail, entreprise et ergonomie EC 1 : Introduction à la démarche ergonomique EC 2 : Analyse ergonomique du travail : individu –collectif-système 1/2 EC 3 : Analyse ergonomique du travail : individu –collectif-système 2/2	9	3 3 3	EvC EvC+EvT EvC		2 3 2	E E+O E+O		3h + 1h 2h + 15'	2 2 2	E E+O E+O		15'	1 1 1	E E E	3h 2h 1h30

UE 4 : Approche anthropologique de l'activité <u>EC 1</u> : Anthropologie de l'activité d'arbitrage <u>EC 2</u> : Ethnographic research methods	6	3	EvC+EvT	30/70	4	O+M	20'	2	O+M	20'	1	M
		3	EvC		2	O+M	15' O	1	M		1	M

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

M1 Semestre 2 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
<p>UE 1 : Problématisation et analyse réflexive <u>EC 1</u> : Epistémologie <u>EC 2</u> : Communication</p>	3	1.5	EvC+EvT	25/75	5	M+E	2h	2	M+E	2h	1	E	2h
1.5		EvC+EvT	40/60	3	M+O	15'	2	M+O	15'	1	O	15'	
<p>UE 2 : Expérience corporelle et dimensions de l'activité (3 au choix) <u>EC 1</u> : Les dimensions psychologiques dans les analyses ergonomiques de l'activité <u>EC 2</u> : Les dimensions physiologiques dans les analyses ergonomiques de l'activité <u>EC 3</u> : Expérience et son analyse</p>	9	3	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	M	
3		EvC		2	O+E		1	E	2h	1	M		
3		EvT		1	E	4h	1	E	4h	1	E	4h	
<p>UE 3 : Analyse ergonomique du travail et de l'activité <u>EC 1</u> : De la construction de la demande et diagnostic ergonomique de performance <u>EC 2</u> : Diagnostic ergonomique de performance, besoins et axes de travail</p>	3	1.5	EvC		2	M+O		1	M		1	M	
1.5		EvC		2	E+O		2	E+O	2h+15'	1	E	1h30	

UE 4 : Méthodologie (1EC au choix) EC 1 : Ergonomie : travail thématique EC 2 : Méthodologie de la recherche	3	3 3	EvT EvT		1 1	M O	15'	1 1	M O	15'	1 1	M O	15'
UE 5 : Stage (3h d'encadrement par étudiant)	12	12	EvT		2	M+S	30'	2	M+S	30'	1	M+S	20'

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

M2 Semestre 3 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Corps et Santé <u>EC 1</u> : Activité physique, expérience corporelle et santé <u>EC 2</u> : Approches scientifiques du corps	3	1.5	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
1.5		EvT		1	O	30'	1	O	30'	1	O	30'	
UE 2 : Langue vivante <u>EC 1</u> : Anglais	3	3	EvT		2	O+M	15'	2	O+M	15'	2	O+M	15'
UE 3 : Méthodologie <u>EC 1</u> : Micro projet	3	3	EvT		1	M		1	M		1	M	
UE 4 : Des savoirs à la conception (2 UE au choix) <u>EC 1</u> : Innovation and Uses : from product to service <u>EC 2</u> : Ethnography and interpretation <u>EC 3</u> : Ritual, dance and performance <u>EC 4</u> : Contrôle et gestion de la masse musculaire dans les situations pathologiques <u>EC 5</u> : Exercice, vieillissement, troubles du métabolisme et santé	6	3	EvT		1	M		1	M		1	M	
		3	EvC		2	E+O		2	E+O		1	M	
		3	EvT		1	M		1	M		1	M	
		3	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		3	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		3	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h

<u>EC 6</u> : Accompagnement psychologique ; adhésion à la pratique physique <u>EC 7</u> : Métabolisme et nutrition, âge et programmation des APS <u>EC 8</u> : Education à la santé : place de l'APA <u>EC 9</u> : Fonction neuromusculaire – Entraînement et réadaptation		3 3	EvT EvT		1 1	E E	1h	1 1	E E	1h	1 1	M E	1h
UE 5 : Connaissances scientifiques spécifiques <u>EC 1</u> : Anthropologie cognitive des pratiques corporelles : Perspectives critiques <u>EC 2</u> : Corporeal experience and their modes of transmission <u>EC 3</u> : From field to text <u>EC 4</u> : Structuring knowledge in the digital age	15	4.5 3.5 3.5 3.5	EvT EvT EvT EvT		1 1 1 1	M M O M		1 1 1 1	M M O M		1 1 1 1	M M M M	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

M2 Semestre 4 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Recherche et conception <u>EC 1</u> : Recherche, complexité et conception <u>EC 2</u> : Activité et conception de dispositifs de formation	3	1.5	EvT		1	M		1	M		1	M	
1.5		EvT		2	M+O	30'	2	M+O	30'	2	M+O	30'	
UE 2 : Stage	27	27	EvT		2	M+S	40'	2	M+S	40'	2	M+S	40'

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.



**UFR SCIENCES ET TECHNIQUES
DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES**
Université Clermont Auvergne

**MODALITES DE CONTRÔLE
DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES
Année universitaire 2019 - 2020**

**Master
STAPS : Management du sport**

Conseil de Gestion de l'UFR STAPS : avis favorable le 5 juillet 2019
Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 24 septembre 2019

La Vice-Présidente Formations
en charge de la CFVU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard', is written over a horizontal line.

Françoise PEYRARD

Organisation de la formation

Responsable pédagogique de la mention :

M1 : Ludovic FALAIX, ludovic.falaix@uca.fr

M2 : Jean CORNELOUP, jean.corneloup@uca.fr

Intitulés des parcours de la mention et référents pédagogiques

- Parcours : Conception et développement d'espaces sportifs et récréatifs innovants
- CORNELOUP Jean, 04 73 40 50 99, Jean.corneloup@uca.fr

Contact en scolarité :

Isabelle CROMARIAS, isabelle.cromarias@uca.fr

Assiduité aux enseignements

Une absence est considérée comme justifiée dans les cas suivants :

- pour des raisons de santé attestées par un certificat médical ;
- pour des raisons familiales telles que le décès ou la maladie grave d'un proche ;
- pour des convocations officielles (tribunal, examen du permis de conduire, armée...) ;
- pour des compétitions sportives officielles ;
- pour des raisons autres que celles précédemment citées et qui répondraient à des conditions jugées comme suffisantes par le responsable pédagogique du diplôme.

Ces documents doivent être remis à la scolarité du diplôme et une photocopie à l'enseignant du cours concerné.

En cas d'absence injustifiée, l'étudiant sera déclaré défaillant pour la première session d'examens.

Stages

Des stages complémentaires sont possibles dans les situations fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Evaluation des connaissances

Absence lors d'une épreuve d'évaluation continue

Enseignements concernés : Travaux dirigés et Travaux Pratiques

0 absence injustifiée (justification à fournir dans les 7 jours).

Modalité de contrôle : émargement + comptage des étudiants

Les absences sont gérées par l'enseignant responsable du cours.

Accès à la salle d'examen

Aucun délai durant lequel un étudiant en retard serait tout de même accepté, ceci s'applique à l'ensemble des formations de la composante.

Régime Spécial d'Etudes (RSE)

Les aménagements possibles dans le cadre du RSE sont les suivants :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et un groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les CM et TD seulement)
- obtenir des aménagements d'examens (évaluation terminale à la place de l'évaluation continue, hors TP)

Le RSE ne peut pas concerner les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.

Modalités de compensation

La délivrance du diplôme est conditionnée par l'obtention :

- de la moyenne à la partie enseignement (ensemble des UE hors stage)
- de la moyenne à l'EU stage

et donc de la moyenne à l'année (moyenne des 2 semestres stage compris)

Le calcul de la moyenne de la partie enseignement (ensemble des UE des deux semestres hors stage) s'effectue en pondérant chaque UE par le nombre de crédits qui lui sont attribués

MASTER mention : STAPS : Management du sport -

Parcours : Conception et développement d'espaces sportifs et récréatifs innovants

M1 Semestre 1 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Communication <u>EC 1</u> : Communication <u>EC 2</u> : Langues	6	3 3	EVT EVT		1 1	E E	1h 1h	1 1	E E	1h 1h	1 1	E E	1h 1h
UE 2 : Créativité et Entreprenariat <u>EC 1</u> : Créativité <u>EC 2</u> : Entreprenariat et expériences professionnelles	6	3 3	EvC/EvT EvC/EvT	50/50 50/50	3 3	E E	1h 1h	1 1	E E	1h 1h	1 1	E E	1h30 1h30
UE 3 : Sciences sociales et Management des organisations sportives <u>EC 1</u> : Initiation à la recherche <u>EC 2</u> : Sociologie des pratiques et des sportifs	6	3 3	EVT EVT		1 2	M E	2h	1 2	M E	2h	1 1	M E	2 h
UE 4 : Outils de développement <u>EC 1</u> : Analyse Financière <u>EC 2</u> : Ingénierie du projet <u>EC 3</u> : Diagnostic et projet de territoire	6	2 2 2	EVT EVT EVT		1 1 1	E E E	2h 2h 2h	1 1 1	E E E	2h 2h 2h	1 1 1	E E E	2h 2h 2h
UE 5 : Marketing territorial et prestations <u>EC 1</u> : Marketing territorial des pratiques récréatives	6	3	EvC/EvT	50/50	3	M/E	1h	1	M/E	1h	1	E	2h

EC 2 : Conception de prestations et de séjours sportifs		3	EvC	100	1	M		1	M		1	E	2h
---	--	---	-----	-----	---	---	--	---	---	--	---	---	----

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUE : UE2 et UE 5 l'Examen Terminal est un écrit de 1h

M1 Semestre S2 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Epistémologie et communication <u>EC 1</u> : Epistémologie <u>EC 2</u> : Communication 2	3	1.5 1.5	EvT EvT		1 2	E E+O	2h 2h	1 2	E E+O	2h 2h	1 1	E E	2h 2h
UE 2 : Droit et Politique publique <u>EC 1</u> : Analyse juridique des équipements et espaces sportifs innovants <u>EC 2</u> : Politiques publiques et espaces sportifs et artistiques	3	1.5 1.5	EvT EvT		1 1	E E	2h 2h	1 1	E E	2h 2h	1 1	E E	2h 2h
UE 3 : Territoire, Patrimoine, Culture <u>EC 1</u> : Audit des espaces sportifs innovants <u>EC 2</u> : Patrimoine culture territoire	3	1.5 1.5	EvT EvT		1 1	M M		1 1	M M		1 1	M M	2h 2h
UE 4 : Micro Projet	9	9	EvT		1	M+S	1h	1	M+S	1h	1	M	
UE 5 : Stage	12	12	EvT		1	M+S	1h	1	M+S	1h	1	M+S	1h

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

M2 Semestre 3 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Etudes corporelles <u>EC 1</u> : Activité physique, expériences corporelles et santé <u>EC 2</u> : Approche scientifique du corps	3	1	EVT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
2		EVT		1	O	20'	1	O	20'	1	O	20'	
UE 2 : Conduite du projet et développement local <u>EC 1</u> : Conduite de projet – du diagnostic à la prospective et à l'évaluation <u>EC 2</u> : Langue vivante : comparatives studies on spatial planning and local development (IADT) <u>EC 3</u> : Financement et montage des projets de développement	3	1	EVT		1	E	3h	1	E	3h	1	E	2h
1		EVT		1	TP	2h	1	TP	2h	1	A		
1		EVT		1	A		1	A		1	A		
UE 3 : Dynamique et transition récréatives <u>EC 1</u> : Géographie des pratiques récréatives <u>EC 2</u> : Innovation et tendances d'évolution des pratiques récréatives	3	1	EVT		1	A		1	A		1	A	
2		EVT		1	A		1	A		1	A		
UE 4 : Projet culturel et habitabilité <u>EC 1</u> : Gouvernance, habitabilité, espace public <u>EC 2</u> : Du projet de territoire au projet culturel	6	2	EVT		1	A		1	A		1	A	
4		EVT		1	A		1	A		1	A		
UE 5 : Entrepreneuriat des espaces sportifs innovants	3	2	EVT		1	TP + O	3h	1	TP + O	3h	1	A	

<u>EC 1</u> : Ingénierie des itinérances sportives		2	EVT		1	A		1	A		1	A	
<u>EC 2</u> : Conception de prestations et de séjours sportifs		2	EVT		1	A		1	A		1	A	
<u>EC 3</u> : Ingénierie des parcs sportifs													
UE 6 : Créativité et mise en scène	6	3			1	TP + O	3 h	1	TP + O	3 h	1	A	
<u>EC 1</u> : Créativité territoriale et culturelle		3			1	TP + O	3h	1	TP + O	3h	1	A	
<u>EC 2</u> : Animation et mise en scène des lieux													
UE 7 : Territoire, territorialité et territorialisation	3	1			1	A		1	A		1	A	
<u>EC 1</u> : Les procédures institutionnelles de gestion et d'accompagnement au développement		1			1	A		1	A		1	A	
<u>EC 2</u> : Création de réseaux professionnels et territoriaux		1			1	A		1	A		1	A	
<u>EC 3</u> : Médiation, conflit, régulation													
UE 8 : innovation sociale	3	3			1	E	2 h	1	E	2 h	1	E	2 h

EvC : contrôle continu ; EvT : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance

A : document écrit

M2 Semestre 4 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Micro-projet	12	12	EvT		2	M+S	1h	2	M+S	1h	2	M+S	1h
UE 2 : Stage	18	18	EvT		2	M+S	1h	2	M+S	1h	2	M+S	1h

EvC : contrôle continu ; EvT : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance